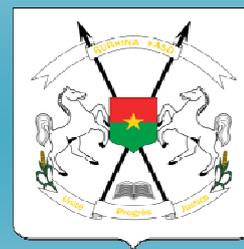




**RAPPORT D'ÉVALUATION APPROFONDIE SUR LA
SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES EN
SITUATION D'URGENCE (EFSA) DANS 170
COMMUNES DECLAREES A RISQUE D'INSECURITE
ALIMENTAIRE
AU BURKINA FASO**



BURKINA FASO

EVALUATION APPROFONDIE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS 170 COMMUNES DECLAREES A RISQUE

Données recueillies entre le 04 février et le 13 mars 2012.

Rapport publié en mai 2012.

Rapport écrit par :

Equipe du PAM:

Ollo Sib : sib.ollo@wfp.org

Telesphore Ouedraogo : telesphore.ouedraogo@wfp.org

Stephane Degueurce : stephane.degueurce@wfp.org

Equipe de la DGPER (Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale) :

Lassina Paré : parelas@yahoo.fr

Sitégné Hien : hiensitegne@yahoo.fr

Richard Guissou : richardguissou@yahoo.fr

Bila Koumtoubre : koumtoubre@yahoo.fr

Damien Ouattara : ouladamien@yahoo.fr

Moro Dabre : dabremoro@yahoo.fr

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Pour plus d'informations, contacter:

Angeline Rudakubana : Représentante du PAM ; angeline.rudakubana@wfp.org.

Ariane Waldvogel: Représentante adjointe du PAM ; ariane.waldvogel@wfp.org

Dr Souleymane Ouédraogo : Directeur Général de la DGPER ; ouedsouley@hotmail.com

Siège social du PAM, Rome, Italie

Arif Husain, Conseiller principal pour les programmes Arif.Husain@wfp.org

Claudia Ahpoe, Conseillère principale pour les évaluations de sécurité alimentaire Claudia.Ahpoe@wfp.org

Table des matières

Listes des tableaux	5
Listes des figures	6
1. Résumé exécutif	7
2. Contexte et justification de l'étude	17
3. Concepts et définition	18
3.1. La Sécurité alimentaire	18
3.2. Les trois dimensions de la sécurité alimentaire	18
3.3. La vulnérabilité	18
3.4. Les Moyens de subsistance	19
3.5. Le ménage	19
4. Situation alimentaire des ménages avant les déficits de pluie	19
5. Méthodologie de l'enquête	20
5.1. Objectif	20
5.2. Outils de collecte de données	20
5.3. Echantillonnage	20
5.4. Collecte des données	22
5.5. Analyse des données	22
5.6. Partenariat	23
5.7. Limites de l'étude	23
6. Résultats de l'enquête	23
6.1. Démographie	23
6.1.1. Composition des ménages	23
6.1.2. Education	24
6.2. Revenus et dépenses des ménages	24
6.2.1. Les Revenus	24
6.2.2. Les dépenses	26
6.3. Stocks alimentaires faibles	28
6.4. Sources de revenu et moyens de subsistance	30
6.5. Migration	32
6.6. Endettement des ménages	33
6.7. Consommation alimentaire des ménages	33
6.8. Chocs subis et stratégies de survie appliquées par les ménages	36
6.9. Personnes affectées par l'insécurité alimentaire	39

6.10.	Profil des personnes affectées par l'insécurité alimentaire	42
6.10.1.	Insécurité alimentaire, sexe, niveau d'instruction, statut matrimonial & âge du chef de ménage	42
6.10.2.	Insécurité alimentaire & taille du ménage.....	43
6.10.3.	Insécurité alimentaire, revenus & dépenses des ménages	43
6.10.4.	Insécurité alimentaire & niveau des stocks alimentaires	44
6.10.5.	Insécurité alimentaire & principales sources de la nourriture	45
6.10.6.	Insécurité alimentaire & endettement des ménages	45
6.10.7.	Insécurité alimentaire & groupes de moyens de subsistance	46
6.10.8.	Insécurité alimentaire & possession d'animaux d'élevage.....	46
6.10.9.	Insécurité alimentaire & migration.....	46
6.11.	Problèmes des ménages	47
6.12.	Priorités des ménages et assistance humanitaire en cours.....	48
7.	Conclusion & recommandations.....	49
Annexes.....		51
Annexe 1 :	Response Analysis Project Report (RAP).....	51
Annexe 2 :	Approche de ciblage des villages d'intervention et des ménages.....	56

Listes des tableaux

Tableau 1: Estimation des personnes affectées par l'insécurité alimentaire par région	11
Tableau 2: Taille théorique de l'échantillon.....	21
Tableau 3: Sexe & âge du ménage, taille du ménage, femmes enceintes & allaitantes dans les ménages.....	23
Tableau 4: Niveau d'instruction des chefs de ménage par région.....	24
Tableau 5: Profil du chef de ménage & revenu mensuel moyen per capita.....	25
Tableau 6: Quintiles des dépenses & % dépenses alimentaires, taille du ménage, niveau des stocks alimentaires.....	28
Tableau 7: Quantité moyenne des stocks alimentaires par ménage par région (Kg).....	29
Tableau 8: Principales sources de revenu des ménages.....	30
Tableau 9: Groupes de moyens de subsistance & régions.....	31
Tableau 10: Groupes de moyens de subsistance & caractéristiques socio-économiques des ménages.....	31
Tableau 11: Situation sur l'endettement des ménages par région.....	33
Tableau 12: Groupes d'aliments pour le calcul du score de consommation alimentaire	34
Tableau 13: Classes de consommation alimentaire par région	35
Tableau 14: Classes de consommation alimentaire & sexe du chef de ménage	36
Tableau 15: Classes de consommation alimentaire & situation matrimoniale du chef de ménage	36
Tableau 16: Principaux chocs subis par les ménages.....	36
Tableau 17: Indice simplifié de stratégie de survie.....	37
Tableau 18: Application des stratégies de survies non alimentaires sur les 30 derniers jours	38
Tableau 19: Principales stratégies de survie non alimentaires et classes de consommation alimentaire.....	38
Tableau 20: Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les 10 régions	39
Tableau 21: Estimation des personnes affectées par l'insécurité alimentaire dans les 10 régions	42
Tableau 22: Prévalence de l'insécurité alimentaire & profil du chef de ménage.....	42
Tableau 23: Insécurité alimentaire & taille du ménage.....	43
Tableau 24: Insécurité alimentaire & quintiles des dépenses, revenu moyen mensuel per capita	43
Tableau 25: Insécurité alimentaire & principales sources de revenu.....	44
Tableau 26: Insécurité alimentaire & stocks alimentaires.....	44
Tableau 27: Insécurité alimentaire & endettement des ménages.....	45
Tableau 28: Insécurité alimentaire & groupes de moyens de subsistance	46
Tableau 29: Principaux chocs subis par les ménages.....	47
Tableau 30: Priorités des ménages & assistance en cours	48
Tableau 31: Pertinence du ciblage de l'assistance en cours.....	48

Listes des figures

Figure 1: Distribution de l'insécurité alimentaire par province	12
Figure 2: Distribution de l'insécurité alimentaire par région.....	13
Figure 3: Revenus moyens mensuels per capita par régions.....	25
Figure 4: Structure des dépenses mensuelles des ménages	26
Figure 5: Valeurs monétaires moyennes des dépenses mensuelles per capita selon les groupes de moyens de subsistance.....	26
Figure 6: Répartition des quintiles des dépenses par région.....	27
Figure 7: Groupes de moyens de subsistance	30
Figure 8: Valeurs monétaires moyennes des transferts reçus des migrants selon les groupes de moyen de subsistances	32
Figure 9: Valeurs monétaires moyennes des transferts reçus mensuellement des migrants selon les régions	32
Figure 10: Fréquences moyennes de consommation des groupes d'aliments selon les classes de consommation.....	35
Figure 11: Prévalence de l'insécurité alimentaire.....	39
Figure 12: Distribution de l'insécurité alimentaire dans les 10 régions enquêtées.....	40
Figure 13: Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les provinces enquêtées	41
Figure 14: Insécurité alimentaire & principales sources de la nourriture	45

1. Résumé exécutif

Contexte et justification

Au Burkina Faso, malgré les efforts engagés pour réduire la pauvreté et respecter le premier Objectif du Millénaire pour le Développement d'ici 2015, plus de 40% des 14 millions¹ d'habitants du pays vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté. L'insécurité alimentaire² touche environ la moitié des ménages à faibles revenus avec une progression en zone urbaine.

Les causes de l'insécurité alimentaire sont multiples. Elles sont liées aux problèmes de production, affectant de manière inégale les régions du pays, d'accès économique des ménages, d'enclavement de certaines régions, et aux mauvaises pratiques alimentaires.

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans reste préoccupante avec une prévalence de la malnutrition aigüe supérieure à 10% dans certaines régions et un retard de croissance³ de presque 30%.

Les plus fortes prévalences de l'insécurité alimentaire sont habituellement constatées dans les régions centrales mais aussi du Sahel, du Nord, de l'Est et de la boucle du Mouhoun. On constate également l'existence d'insécurité alimentaire en milieu urbain, en particulier dans les zones périurbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Cette année, certaines capitales régionales comme Dori, Fada, Kaya ou Ouahigouya pourraient être impactées plus durement par la hausse des prix des céréales ou l'exode rural.

La sécheresse en 2011, une situation difficile déclarée sur les zones à risque

La première session 2012 du Comité de Préviation de la Situation Alimentaire (CPSA) tenue en février 2012 a présenté, pour la campagne 2011/2012, une production céréalière définitive nationale brute de 3.666.405 tonnes, (dont **828.741 T** de mil, **1.051.923 T** de sorgho blanc, **453.620 T** de sorgho rouge, **1.076.754 T** de maïs, **240.865 T** de riz et **14.502 T** de fonio). Nettement inférieure à celle de la campagne 2010/2011 (4.385.904 tonnes), cette production laisse apparaître un déficit céréalier brut estimé à **-154.462 T** essentiellement dû à une baisse de la pluviométrie ainsi qu'une mauvaise répartition spatio-temporelle de celle-ci sur le territoire.

Dans ces conditions, les perspectives alimentaires jugées bonnes sur le court terme ont été évaluées difficiles sur le moyen et le long terme pour les ménages démunis avec une hausse probable des prix des produits.

De ce fait, l'analyse conjointe de la situation a fait ressortir un risque fort d'insécurité alimentaire au niveau des populations de nombreuses communes pendant la période de soudure. Il s'agit spécifiquement de 170 communes, soit plus de 50 % du territoire, réparties dans 10 régions sur les 13 que compte le pays.

Le plan de réponse opérationnel national

Cette situation d'ensemble a placé le Burkina Faso dans une crise alimentaire qui a interpellé les autorités pour des actions en faveur des populations vulnérables afin de les protéger des chocs. Un plan de réponse opérationnel a donc été élaboré et validé par le dispositif national et vise la consolidation et l'opérationnalisation des actions envisagées par les différentes parties prenantes (Gouvernement, PTFs, ONGs et Associations) pour faire face à la situation.

L'objectif poursuivi à travers ce plan opérationnel est d'atténuer les effets de la crise alimentaire sur les populations vulnérables et le bétail. Il s'agit de rendre opérationnelle la stratégie adoptée par le Gouvernement en cohérence avec les contributions des ONG, Associations et les partenaires techniques et financiers.

Les études déjà réalisées ou en cours

¹ Recensement général de la population et de l'habitation, INSD, 2006.

² Source : Enquête nationale sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition, DGPER 2008

³ Source : Enquête nutritionnelle nationale, Direction de la Nutrition, 2009. Taux selon la référence NCHS.

Pour affiner et réévaluer la situation alimentaire de la population, les services de l'état et leurs partenaires ont conduit différentes études.

En effet, une étude HEA⁴ spécifique à la situation des moyens d'existences et à l'économie actuelle des ménages a été mise en œuvre sur l'ensemble du territoire (décembre 2011 – janvier 2012). Par ailleurs, une mission de suivi des prix sur les marchés a été organisée du 4 au 14 mai 2012 avec la participation du CILSS⁵, de la FAO⁶, du PAM⁷, et de FEWS Net⁸.

Enfin, l'enquête EFSA⁹, présentée ci-dessous et préparée conjointement par le PAM et la DGPER¹⁰ a pour objectif d'affiner l'analyse, d'actualiser les données et de consolider les résultats de la HEA sur les zones identifiées comme étant à risque d'insécurité alimentaire par le dispositif SAP. La mise en œuvre de cette enquête tiendra compte de plusieurs phases opérationnelles planifiées et définies conjointement avec la DGPER. En effet, pour compléter le processus de récolte de données quantitatives sur le terrain au niveau des villages, une mission conjointe du dispositif sera organisée pour évaluer de façon qualitative la situation au niveau des acteurs clés et des structures régionales.

Méthodologie de l'enquête

Objectifs

L'objectif de cette étude est d'actualiser les indicateurs-clés de la sécurité alimentaire en vue de formuler, le cas échéant, les options de réponse les mieux appropriées pour la réduction de l'insécurité alimentaire.

Il s'agit spécifiquement :

- i. de déterminer le niveau d'insécurité alimentaire dans les régions enquêtées ;
- ii. d'identifier les causes de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ;
- iii. de décrire le profil des ménages en insécurité alimentaire et de ceux vulnérables à l'insécurité alimentaire ;
- iv. d'identifier les stratégies d'adaptation développées par les ménages pour faire face aux chocs ;
- v. de formuler, le cas échéant, des recommandations sur les types d'interventions les plus appropriées pour atténuer l'insécurité alimentaire.

Les résultats de cette étude seront utilisés par le Gouvernement, le PAM et les autres partenaires humanitaires et au développement pour l'élaboration de programmes d'assistance alimentaire et/ou agricoles mieux ciblés et adaptés aux besoins des populations en insécurité alimentaire.

Outils de collecte de données

Deux types d'outils ont été utilisés pour la collecte des données : un questionnaire ménages et un questionnaire communautaire. Le questionnaire ménages est axé sur les trois piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité et utilisation) et comporte également des informations générales sur le ménage. Le questionnaire communautaire s'articule autour de l'appréciation des populations de leur propre situation. Il traite des chocs subis collectivement par les communautés et des réponses en cours. Une place importante y est donnée à la nature de l'assistance humanitaire reçue et aux types de bénéficiaires. 2 514 ménages repartis dans 238 villages ont répondu aux questionnaires.

Echantillonnage

L'enquête a été réalisée selon un plan d'échantillonnage à deux degrés : les villages et au second degré les unités secondaires sont les ménages agricoles. Au premier degré les unités primaires ont été sélectionnées suivant un tirage à probabilité inégale et sans remise. La probabilité d'apparition d'une unité primaire est proportionnelle à sa taille en nombre de population. Au second degré les ménages sont sélectionnés par tirage aléatoire simple et sans remise. Chaque ménage d'une même unité primaire a la même probabilité d'apparaître dans l'échantillon.

⁴ Households Economic Approach

⁵ Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel

⁶ Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentaire

⁷ Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies

⁸ Famine Early Warning Systems Network

⁹ Emergency Food Security Assessment : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire en situation d'urgence

¹⁰ Système d'Alerte Précoce

Regions/provinces	CVI	N.US	N. communes	N.UP
BOUCLE DU MOUHOU		310	25	29
BANWA	0,888	64	2	6
KOSSI	0,914	104	10	10
NAYALA	0,869	56	5	5
SOUROU	0,748	86	8	8
CENTRE		196	6	18
KADIOGO	1,28	196	6	18
CENTRE EST		254	9	24
BOULGOU	1,139	112	2	10
KOURITENGA	1,427	142	7	14
CENTRE NORD		282	16	27
BAM	1,17	126	6	12
NAMENTENGA	0,87	54	5	5
SANMATENGA	1,117	102	5	10
CENTRE OUEST		162	15	15
BOULKIEMDE	0,884	98	9	9
SANGUIE	0,873	64	6	6
CENTRE SUD		42	2	4
BAZEGA	0,632	42	2	4
EST		404	25	38
GNAGNA	0,856	72	7	7
GOURMA	1,28	126	6	12
KOMANDJOARI	0,882	54	1	5
KOMPIENGA	0,974	66	3	6
TAPOA	0,937	86	8	8
NORD		366	30	35
LOROUM	0,893	84	4	8
PASSORE	1,198	94	9	9
YATENGA	0,861	138	12	13
ZONDOMA	0,835	50	5	5
PLATEAU CENTRAL		206	20	20
GANZOURGOU	0,948	82	8	8
KOURWEOGO	0,798	54	5	5
OUBRITENGA	0,877	70	7	7
SAHEL		292	22	28
OU DALAN	0,79	52	5	5
SENO	1,12	94	3	9
SOUM	0,784	96	9	9
YAGHA	0,649	50	5	5
Total général		2 514	170	238

Les bases de sondage utilisées sont celles issues du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) dont la phase recensement des ménages agricoles a été couplée au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), réalisé en décembre 2006.

Le ménage est l'unité d'enquête. Il est défini comme un groupe de personnes logeant habituellement ensemble, produisant ensemble, partageant ensemble les mêmes ressources et dont l'autorité relève d'une seule personne appelée chef de ménage. Est considéré comme ménage agricole, tout ménage qui a déclaré pendant le RGPH 2006 pratiquer l'une au moins des activités suivantes : les cultures temporaires (pluviales, horticoles), l'élevage ou l'arboriculture fruitière ».

Le champ d'enquête est constitué des ménages agricoles vivant dans les 170 communes identifiées à risques lors du premier CPSA¹¹ de l'année 2012. On a émis l'hypothèse que si une commune a été identifiée à risque, on admet que tous les villages et tous les ménages de cette commune sont à risque.

Les provinces sont le domaine de l'enquête, c'est-à-dire que la précision des échantillons permet de publier des résultats statistiquement significatifs jusqu'au niveau provincial.

Collecte des données

Les données ont été collectées du 24 février au 13 mars 2012. Une équipe de 32 enquêteurs repartis sous la responsabilité de 16 superviseurs a mené les interviews sur le terrain. Les interviews mal réalisés ont été repris. Des contre enquêtes ont été réalisées par l'équipe de supervision afin de s'assurer de la bonne qualité des données recueillies. Le taux de réponse des ménages est de 98%

¹¹ Comité de Prévision de la Situation Alimentaire et nutritionnelle

Traitement et analyse des données

Le traitement des données a commencé par la vérification manuelle des questionnaires. Des programmes de contrôle ont ensuite été intégrés au masque de saisie afin d'éviter les erreurs de saisie. Le masque de saisie a été conçu sur le logiciel Cs-Pro et testé après validation des outils de collecte. Les données saisies ont été ensuite transférées sur le logiciel SPSS¹² et sur STATA¹³ pour un apurement. Les incohérences décelées ont été corrigées après vérification sur les questionnaires et des contre enquêtes.

A l'issue de l'apurement, un programme de tabulation a été élaboré pour la conception des tableaux suivant un plan d'analyse. La tabulation et l'analyse ont été effectuées par le PAM¹⁴ et la DGPER¹⁵.

Combien de personnes sont en insécurité alimentaire ?

L'insécurité alimentaire est un phénomène multidimensionnel. Par conséquent, pour la mesurer, il convient de combiner différents indicateurs proxys.

Des discussions avec la DGPER, il a été convenu de combiner le score de consommation alimentaire et la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales pour déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire. Le premier indicateur est un proxy de la diversité des aliments consommés et de la régularité de leur consommation tandis que le second nous renseigne sur les capacités d'accès à la nourriture.

De cette combinaison, il ressort que 23% des personnes sont affectées. 31% en insécurité alimentaire modérée et 46% en sécurité alimentaire. En somme, 54% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dans les zones enquêtées.

De façon globale, les ménages sont affectés par l'insécurité alimentaire dans les dix régions enquêtées avec toutefois des disparités importantes entre les régions selon la nature sévère ou modérée de l'insécurité alimentaire.

La plus forte proportion relative de personnes affectées par l'insécurité alimentaire s'observe au Sahel. Dans cette région, 68% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dont 24% pour la forme sévère. Puis, viennent le Plateau Central et l'Est (60%), le Centre (55%) et la Boucle du Mouhoun (54%).

¹² Statistical Package for the Social Sciences

¹³

¹⁴ Programme Alimentaire Mondial

¹⁵ Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale

	Insécurité alimentaire sévère (1)	Insécurité alimentaires modérée (2)	Sécurité alimentaires (3)	Total insécurité alimentaire (1+2)
Estimations des personnes affectées par l'insécurité alimentaire¹⁶				
Boucle du Mouhoun	300392	525434	692628	825826
Centre	64445	80299	117746	144744
Centre-Est	55988	117481	238379	173468
Centre-Nord	127485	157296	248894	284781
Centre-Ouest	19297	50177	163376	69474
Centre-Sud	3811	11702	38341	15512
Est	368602	338856	474320	707458
Nord	189678	306275	526856	495954
Plateau Central	205752	191195	264800	396948
Sahel	145181	270281	198809	415462
Total	1488553	2032023	2973201	3520576

Tableau 1: Estimation des personnes affectées par l'insécurité alimentaire par région

En termes d'effectifs de population, l'enquête indique qu'environ 3,5 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dans les régions enquêtées. Parmi, ces personnes, environ 1,5 millions sont affectées par l'insécurité alimentaire sévère.

La Boucle du Mouhoun (825 826), l'Est (707 458), le Nord (495 954) et le Sahel (415 462) sont les régions où l'on trouve le plus de personnes affectées par l'insécurité alimentaire.

Le Plateau Central se situe en cinquième position avec 396948 personnes affectées par l'insécurité alimentaire

Où sont localisés les ménages en insécurité alimentaire ?

De façon globale, les ménages sont affectés par l'insécurité alimentaire dans les dix régions enquêtées. Cependant, des disparités importantes existent entre les régions selon la nature de l'insécurité alimentaire (sévère ou modérée).

La plus forte proportion relative de personnes affectées par l'insécurité alimentaire s'observe au Sahel. Dans cette région, 68% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire ont 24% de sévère. Puis, viennent le Plateau Central et l'Est (60%), le Centre (55%) et la Boucle du Mouhoun (54%).

¹⁶ Estimations faites sur base de la population de 2011 dans les zones enquêtées. Par conséquent, ces estimations peuvent évoluer selon la base de la population utilisée.

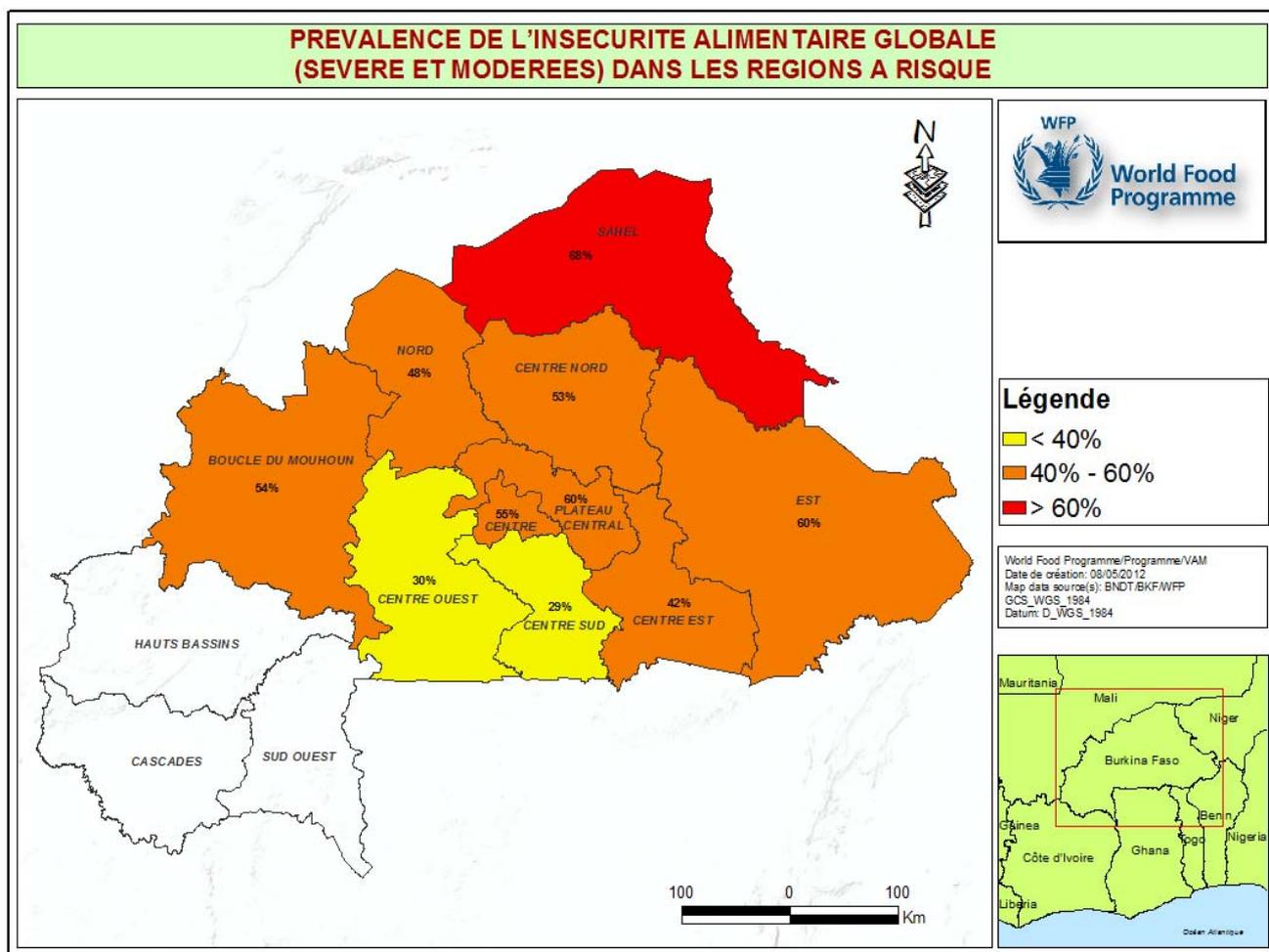


Figure 2: Distribution de l'insécurité alimentaire par région

Qui sont les ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire ?

L'analyse indique une relation statistiquement significative entre l'insécurité alimentaire et le sexe, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale et l'âge du chef de ménage. Ainsi, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée dans les ménages dont l'âge du chef est supérieur ou égal à 58 ans (âge au-dessus de l'espérance de vie au Burkina). De même, la situation alimentaire est plus dégradée dans les ménages dirigés par des veufs (ves) et des divorcés(es). Par contre, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus faible quand le niveau d'instruction du chef de ménage s'élève. Aussi, l'insécurité alimentaire affecte davantage les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes.

La situation alimentaire des personnes s'améliore quand la taille du ménage s'accroît. La taille moyenne du ménage est de 12 chez les personnes affectées par l'insécurité alimentaire sévère contre 14 chez celles en sécurité alimentaire.

Le revenu mensuel moyen per capita est de 7945 FCFA. Les ménages en sécurité alimentaire ont un revenu mensuel moyen per capita 1,5 fois supérieur (9153 FCFA) à celui des ménages en insécurité alimentaire sévère (5647 FCA).

Les personnes vivant dans des ménages dont le revenu mensuel moyen per capita est inférieur 9153 FCFA sont exposées à l'insécurité alimentaire. Les personnes affectées par l'insécurité alimentaire sévère consacrent 81% de leurs dépenses à l'achat de nourriture contre 69% et 46% respectivement pour celles en insécurité alimentaire modérée et en sécurité alimentaire.

Les personnes qui ont des sources de revenus précaires sont le plus affectées par l'insécurité alimentaire, notamment les petits métiers, les vendeurs de produits agricoles (66%) et les bénéficiaires de l'aide (65%). Par contre, les travailleurs salariés (salarié journalier, contractuel), les producteurs de culture de rente (78%) et les maraîchers (72%) sont majoritairement en sécurité alimentaire.

Les personnes qui vivent de l'agriculture sont fortement affectées par l'insécurité alimentaire (65%). Par contre, la situation alimentaire des éleveurs est plus nuancée ; l'élevage de basse cours et de petits ruminants aurait un impact plus positif sur la sécurité alimentaire que celui des bovins. L'orpaillage traditionnelle occupe une place de plus en plus importante dans certaines régions enquêtées. Pourtant, l'analyse indique un statut alimentaire relativement dégradé chez ces orpailleurs.

Toutefois, cette année, les stocks sont très faibles. De ce fait, la durée moyenne des stocks est passée de 9 mois à 3 mois. Le statut alimentaire s'améliore quand le ménage dispose de stocks alimentaires suffisants.

L'enquête indique que le statut de sécurité alimentaire s'améliore quand les ménages dépendent davantage de leurs productions propres. Ainsi, la production propre apporte 49% des aliments consommés chez les ménages en sécurité alimentaire contre 22% et 29% respectivement chez ceux en insécurité alimentaire sévère et modérée. Environ un quart des ménages ont contracté un prêt sur les cinq derniers mois. Plus de la moitié (55%) d'entre eux sont en sécurité alimentaire. Une part importante des dettes sert à l'achat de nourriture, aux dépenses de santé, à payer les frais de scolarité et les aliments du bétail. L'incidence de l'insécurité alimentaire est plus marquée quand la dette contractée sert à aux achats de nourriture (58%), d'aliments pour le bétail (53%) et de vêtements/chaussures (69%).

Plus de 80% des ménages vivent de l'agriculture (60%) et de l'élevage (23%). Les agriculteurs (63%) sont plus affectés par l'insécurité alimentaire que les éleveurs (41%). Par contre, les fonctionnaires (78%) et les salariés du privé (80%) ont un statut alimentaire presque identique et il est meilleur que celui des autres groupes de moyens de subsistance, notamment les agro-pastoraux. L'insécurité alimentaire affecte une proportion relativement importante des artisans (51%), des travailleurs occasionnels (44%) et des personnes qui dépendent de l'aide (41%).

De ce qui précède, la possession d'animaux devrait être une stratégie essentielle pour réaliser la sécurité alimentaire ; 96% des ménages en possèdent dans les régions enquêtées. Mais le nombre d'unités de bétail tropical possédées par ménage est faible (2,3 UBT). Il est de 1,6 UBT pour les personnes affectées par l'insécurité alimentaire sévère contre 2,8 pour celles en sécurité alimentaire. Les ménages en insécurité alimentaire modérée possèdent 2,1 UBT.

La prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée (59%, dont 21% de sévère) chez les ménages dont des membres ont migré au moins une fois sur les cinq derniers mois ; plus il y a de membres masculins qui partent, davantage se dégrade le statut alimentaire du ménage. Dans les régions enquêtées, plus d'un quart des ménages est concerné par la migration (temporaires ou définitive) jugée précoce cette année (9,7% des ménages).

Conclusion & recommandations

L'analyse indique sans aucun doute que la situation alimentaire s'est dégradée dans les zones enquêtées. **Les pluies insuffisantes** ont considérablement affectées le niveau de la production. Le faible niveau des stocks alimentaires actuels atteste de cette production propre insuffisante. En effet, l'enquête révèle que seuls 8,2% des ménages pourront effectivement couvrir leurs besoins alimentaires jusqu'aux prochaines récoltes (octobre 2012). Par contre, pour la grande majorité des ménages (89,1%) les stocks alimentaires actuels finiront au plus tard en Mai 2012. Enfin, 2,7% des ménages n'avaient plus de stocks alimentaires au moment de l'enquête en mars 2012.

Du fait d'une production propre insuffisante, les aliments consommés sont principalement achetés. L'enquête indique des dépenses alimentaires élevées (56%) au détriment de l'investissement productif. Près de 40% de ces dépenses alimentaires sont consacrées à l'achat de céréales, ce qui confirme la perte de la production propre.

La structure des dépenses observées confirme la pauvreté des ménages. Il apparaît que 19% des ménages appartiennent au quintile des dépenses très faibles contre 21% qui appartiennent au quintile très riche. Plus de la

moitié des ménages (58%) ont un pouvoir d'achat relativement faible. Cette situation résulte en partie des revenus faibles et instables. En effet, l'enquête indique un revenu mensuel moyen per capita de 7945 FCFA. Toutefois des disparités importantes existent selon le profil socio-économique du chef de ménage. Ainsi, l'on observe que les femmes chef de ménages, les chefs de ménage âgés, les chefs de ménage sans instruction ont les revenus mensuels per capita les plus bas. Par ailleurs, les revenus sont inégalement repartis entre les régions couvertes par l'enquête ; ils passent du simple au double entre le Centre Sud et le Centre Est. Les revenus moyens mensuels per capita sont élevés au Centre-Sud, à L'Est et au Sahel. Dans ces deux dernières régions, les transferts des migrants contribuent de façon significative à cette hausse des revenus per capita.

Avec des revenus faibles, les ménages rencontrent des difficultés d'accès à la nourriture. De ce fait, l'enquête révèle que 8% et 49% des ménages ont une consommation alimentaire respectivement pauvre et limite (peu diversifié). Par contre 43% de ces ménages ont une consommation alimentaire riche et variée.

L'alimentation des ménages est particulièrement pauvre dans le Plateau Central (24%) et le Centre (18%). Aussi, 14% et 13% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre respectivement dans les régions du Centre Nord et le Centre Sud. En fin, dans la partie orientale du pays, 12% ont une consommation pauvre. Par ailleurs, l'alimentation des ménages est peu diversifiée (limite) dans le Nord (66%), le Centre (58%), le Centre Sud et l'Est (57%).

L'addition des classes de consommation alimentaire pauvre et limite indique que le Centre (76%), le Plateau Central (74%) et le Centre-Sud (71%) sont les trois premières régions où les ménages ont une consommation alimentaire pauvre et peu diversifiée. Dans ces régions, la consommation alimentaire est réduite aux aliments de base (céréales et tubercules) accompagnées de sauces (feuilles et condiments). Par contre au Sahel, où la consommation de produits d'élevage (viande et de lait) est importante, 73% des ménages ont une consommation riche et diversifiée.

L'insécurité alimentaire est un phénomène multidimensionnel. Par conséquent, pour la mesurer, il convient de combiner différents indicateurs proxys. Des discussions avec la Direction des Statistiques Agricoles, il a été convenu de combiner le score de consommation alimentaire et la part des dépenses alimentaires pour déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire. Le premier indicateur mesure la diversité des aliments et la régularité de leur consommation tandis que le second nous renseigne sur les capacités d'accès à la nourriture.

De cette combinaison, il ressort que 23% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire sévère contre 46% qui sont en sécurité alimentaire. 31% des personnes sont touchés par l'insécurité alimentaire modérée. En somme, 54% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dans les zones enquêtées.

La plus forte proportion relative de personnes affectées par l'insécurité alimentaire s'observe au Sahel. Dans cette région, 68% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire ont 24% de sévère. Puis, viennent le Plateau Central et l'Est (60%), le Centre (55%) et la Boucle du Mouhoun (54%). L'insécurité alimentaire affecte relativement moins de personnes (proportion relative) dans les régions du Centre Sud (29%) et du Centre Ouest (30%).

En valeurs absolues, l'enquête indique qu'environ 3,5 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dans les régions enquêtées. Parmi, ces personnes, environ 1,5 millions sont affectées par l'insécurité alimentaire sévère. Sur base de ces estimations, il y aurait environ 700 000 personnes de plus à considérer par rapport aux 2,85 millions initialement annoncés.

L'enquête indique que les chefs de ménage femme, les personnes âgées, les veuf (ves) et de faible niveau d'instruction sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire. Aussi, toutes les personnes avec des revenus mensuels faibles, notamment les agro-pastoraux ont un statut alimentaire dégradé. D'ailleurs chez cette dernière catégorie de ménages, la migration est de plus en plus courante. Elle touche 3,1% des chefs de ménage. Motivée par la recherche de travail et le manque de nourriture, la migration est un facteur de dégradation du statut alimentaire des ménages.

L'analyse a permis de préciser la situation alimentaire actuelle des ménages dans les zones enquêtées. Face à la dégradation constatée, il convient de prendre les mesures suivantes.

- i. La distribution alimentaire ciblée **aux ménages les plus vulnérables** dans les zones affectées est recommandée. Il s'agit principalement des chefs de ménage femme, des veuf (ves)/divorcés, des personnes

âgées et des ménages qui vivent principalement des dons/aides. Aussi, les ménages avec un nombre élevé d'enfants de 0-14 ans et sans stocks alimentaires doivent être sélectionnés en priorité. Ces distributions ciblées sont recommandées durant la période de soudure : juin-août.

- ii. Le transfert de revenu ciblé sur les ménages pauvres en vue d'augmenter leur pouvoir d'achat et la demande réelle en aliments de base. D'un point de vue programmatique, des programmes de Cash for Work, de Food For Work et de Cash and Voucher seront les plus adaptés pour les ménages pauvres. Toutefois, certains de ces programmes doivent s'assurer que ces ménages disposent effectivement d'une force de travail supplémentaire pour ne pas entraver la relance agricole par manque de main d'œuvre agricole.
- iii. Le déficit de pluie est le principal choc qui a affecté la sécurité alimentaire des ménages. Cette situation dénote de l'extrême vulnérabilité de l'agriculture des zones enquêtées face aux aléas climatiques. Dans ces conditions, il sera difficile d'atteindre la sécurité alimentaire sans la maîtrise de l'eau pour l'irrigation. Pour ce faire, il est recommandé d'intensifier la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles et de valoriser les bas-fonds.
- iv. La crise a démontré la pertinence des activités du SAP dans le dispositif national de sécurité alimentaire. Par conséquent, il est recommandé de continuer le suivi de la situation alimentaire dans les zones à risques. En utilisant les résultats de cette EFSA comme Baseline, un suivi peut être organisé deux fois l'an dans les mêmes zones avec un échantillon plus réduit de ménage.

2. Contexte et justification de l'étude

Au Burkina Faso, malgré les efforts engagés pour réduire la pauvreté et respecter le premier Objectif du Millénaire pour le Développement d'ici 2015, plus de 40% des 17 millions d'habitants du pays vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté. L'insécurité alimentaire touche environ la moitié des ménages à faibles revenus avec une progression en zone urbaine.

Les causes de l'insécurité alimentaire sont multiples. Elles sont liées aux problèmes de production, affectant de manière inégale les régions du pays, d'accès économique des ménages, d'enclavement de certaines régions, et les mauvaises pratiques alimentaires.

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans reste préoccupante avec une prévalence de la malnutrition aigüe supérieure à 10 pourcent dans certaines régions et du retard de croissance¹⁷ de presque 30%.

Les plus fortes prévalences de l'insécurité alimentaire sont habituellement constatées dans les régions centrales mais aussi du Sahel, du Nord, de l'Est et de la boucle du Mouhoun. On constate également l'existence de l'insécurité alimentaire en milieu urbain, en particulier dans les zones périurbaines d'Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Cette année, certaines capitales régionales comme Dori, Fada, Kaya ou Ouahigouya pourraient être durement touchés par la hausse des prix des céréales ou l'exode rural.

La sécheresse en 2011, une situation difficile déclarée sur les zones à risque

La première session 2012 du Comité de Prévision de la Situation Alimentaire (CPSA) tenue en février 2012 a présenté une production céréalière définitive nationale brute de 3.666.405 tonnes, (dont **828.741 T** de mil, **1.051.923 T** de sorgho blanc, **453.620 T** de sorgho rouge, **1.076.754 T** de maïs, **240.865 T** de riz et **14.502 T** de fonio). Nettement inférieure à celle de 2010 (4.385.904 tonnes), cette production laisse apparaître un déficit céréalier brut estimé à **-154.462 T** essentiellement dû à une baisse de la pluviométrie ainsi qu'une mauvaise répartition de celle-ci sur le territoire.

Dans ces conditions, les perspectives alimentaires jugées bonnes sur le court terme ont été évaluées difficiles sur le moyen long terme pour les ménages démunis avec une hausse probable des prix des produits dans les mois à venir.

De ce fait, l'analyse conjointe de la situation a fait ressortir un risque fort d'insécurité alimentaire au niveau des populations de nombreuses communes pendant la période de soudure. Il s'agit spécifiquement de 170 communes, soit plus de 50 % du territoire, réparties dans 10 régions sur les 13 que compte le pays.

Le plan de réponse opérationnel national

Cette situation d'ensemble a de ce fait placé le Burkina Faso dans une forme de précarité alimentaire et a interpellé les autorités pour des actions en faveur des populations vulnérables afin de les protéger des chocs. Un plan de réponse opérationnel a donc été élaboré et validé par le dispositif national et vise la consolidation et l'opérationnalisation d'un plan national de réponse face à la crise alimentaire.

A travers ce plan opérationnel, l'objectif poursuivi est d'atténuer les effets de la crise alimentaire sur les populations vulnérables et le bétail. Il s'agira de rendre opérationnelle la stratégie adoptée par le Gouvernement en cohérence avec les contributions des ONG, Associations et les partenaires techniques et financiers.

Les actions / étude en cours (HEA SAP)

Pour affiner et réévaluer la situation alimentaire de la population, les services de l'état et leurs partenaires ont conduit différentes études.

En effet, une étude HEA¹⁸ spécifique à la situation des moyens d'existences et à l'économie actuelle des ménages a été mise en œuvre sur l'ensemble du territoire (décembre 2011 – janvier 2012). Par ailleurs, une mission de suivi des prix sur les marchés a été organisée du 4 au 14 mai 2012 avec la participation du CILSS¹⁹, de la FAO²⁰, du PAM²¹, et de FEWS Net²².

¹⁷ Source : Enquête nutritionnelle nationale, Direction de la Nutrition, 2009. Taux selon la référence NCHS.

¹⁸ Households Economic Approach

¹⁹ Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel

²⁰ Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentaire

Enfin, l'enquête EFSA²³, présentée ci-dessous et préparée conjointement par le PAM et la DGPER²⁴ aura pour objectif d'affiner l'analyse, d'actualiser les données et de consolider les résultats de la HEA sur les zones à risque d'insécurité alimentaire uniquement. La mise en œuvre de cette dernière enquête tiendra compte de plusieurs phases opérationnelles planifiées et définies conjointement avec la DGPER. En effet, pour compléter le processus de récolte de données quantitatives sur le terrain au niveau des villages, une mission conjointe du dispositif sera organisée pour évaluer, au niveau des acteurs clés et structures régionales de façon qualitative la situation.

3. Concepts et définition

3.1. La Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

L'insécurité alimentaire existe lorsque des êtres humains n'ont pas un accès sûr à des quantités suffisantes de nourriture saine et nutritive leur permettant de croître et de se développer normalement et de mener une vie saine et active.

L'insécurité alimentaire peut être due à la non disponibilité des aliments, à un pouvoir d'achat insuffisant, une distribution inappropriée ou un usage impropre de la nourriture au niveau des ménages.

3.2. Les trois dimensions de la sécurité alimentaire²⁵

La disponibilité physique des aliments : La disponibilité alimentaire porte sur le « côté de l'offre » de la sécurité alimentaire et est déterminé par le niveau de production alimentaire, les niveaux de provisions, et le commerce net.

L'accès économique et physique des aliments : De bonnes provisions alimentaires au niveau national ou international ne garantissent pas en soi la sécurité alimentaire des ménages. Les inquiétudes par rapport à l'accès insuffisant aux aliments ont mené à une concentration sérieuse des politiques sur le revenu, les dépenses, le marché et le prix des aliments pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire.

L'utilisation des aliments : L'utilisation porte sur la façon dont le corps optimise les différents nutriments présents dans les aliments. De bonnes pratiques de soins et d'alimentation, de préparation des aliments, de diversité du régime alimentaire, et de distribution des aliments à l'intérieur du ménage ont pour résultat un apport adéquat d'énergie et de nutriments. Ceci s'ajoute à une bonne utilisation biologique des aliments consommés, et détermine l'état nutritionnel des individus.

3.3. La vulnérabilité

La vulnérabilité mesure le degré de risque auquel les membres d'une famille ou d'une communauté sont exposés lorsqu'ils se trouvent face à des situations menaçant leurs vies et leurs moyens de subsistance.

La vulnérabilité est le résultat d'une exposition à des facteurs de risque et de processus socio-économiques latents, qui aboutissent à une réduction des capacités des populations de faire face à ces risques. Pour le PAM, la vulnérabilité est aussi la présence de facteurs risquant de mettre des personnes en situation d'insécurité alimentaire ou de les exposer à la malnutrition, y compris les facteurs affectant leur capacité de survie.

²¹ Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies

²² Famine Early Warning Systems Network

²³ Emergency Food Security Assessment : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire en situation d'urgence

²⁴ Système d'Alerte Précoce

²⁵ Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire, FAO-ECHO, Guide Pratique, (P1)

3.4. Les Moyens de subsistance

Les normes Sphère définissent les **moyens de subsistance** de la façon suivante:

“Les moyens de subsistance se composent des capacités, des biens (y compris les moyens matériels ainsi que sociaux) et des activités requis pour se donner un moyen de gagner sa vie qui soit propice à la survie et au bien-être futur.”

Voir: “*Humanitarian Charter and Minimum Standards in Disaster Response, the Sphere Project, Geneva, 2004*”.

3.5. Le ménage

Le ménage est défini comme un groupe de personnes apparentées ou non, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé « chef de ménage » et dont les ressources et les dépenses sont également communes. Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession.

4. Situation alimentaire des ménages avant les déficits de pluie

La population du Burkina Faso est actuellement estimée à 16,7 millions d'habitants²⁶. C'est une population essentiellement rurale (80%) et jeune. Plus de la moitié de la population à moins de 15 ans. Dans ce pays de 274200 Km², la densité de la population est de 38 habitants/Km², mais avec des disparités régionales importantes.

Le climat est de type soudano-sahélien. Il se caractérise par une longue saison sèche (8 à 9 mois) suivit d'une courte saison des pluies (4 à 3 mois). L'on note un gradient décroissant de la pluviométrie du Sud Ouest au Nord. Du Sud au Nord, l'on distingue trois grandes zones climatiques : la zone sud-soudanienne au Sud (11°30' latitude Nord), avec une pluviométrie comprise entre 900 et 1 200 mm ; la zone nord-soudanienne, (11°30' et 14° latitude Nord), avec une pluviométrie variant entre 600 et 900 mm ; la zone sahélienne au Nord avec une pluviométrie inférieure à 600 mm.

A l'image du climat globalement sec, la végétation est dominée par un couvert de graminées plus ou moins discontinu. L'on rencontre également des formations végétales telles que les steppes, les savanes et des forêts claires. Cette végétation se dégrade de plus en plus en raison des chocs climatiques et anthropiques. En effet, la croissance démographique poussée, exerce une pression forte sur les ressources foncières.

En fait, le secteur rural joue un prédominant dans l'économie du Burkina Faso. Le document cadre du Plan National pour la Sécurité Alimentaire (PNISA) indique que le secteur rural emploie 86% de la population. Aussi, le même document indique que 40% du Produit Intérieur Brut (PIB) proviennent des activités agricoles. Il faut dire que le potentiel agricole du pays n'est pas limité. En effet, la superficie agricole du Burkina Faso est estimée à 9 millions d'hectares. Mais, seuls 39% de cette superficie sont actuellement cultivés, soit 3,5 millions d'hectares. Toutefois, l'agriculture du Burkina Faso est une agriculture de subsistance. Elle est extensive et dominée par des petites exploitations de petites tailles (3 à 6 ha).

L'alimentation humaine est dominée par les céréales qui participent à 67-70% des apports caloriques selon diverses études. L'apport calorifique est complété par les fruits et légumes (1%), les racines et tubercules (1 à 2%), d'oléagineux et de légumineuses à graines (17%), de produits animaux, halieutiques et de produits de la chausse. Officiellement, l'apport énergétique est de 2140 kcal/personne/jour et en dessous des 2500-3000 Kcal/personne/jour par les normes (FAO).

Globalement, la disponibilité des aliments est assurée par la production intérieure et les importations. Les importations portent essentiellement sur les céréales. Le taux de couverture des besoins est estimé chaque année à travers le suivi des campagnes agricoles. L'analyse indique une progression en dent de scie, où les excédents et les déficits s'alternent. Cette année, le déficit brut est estimé 154 462 T. Par conséquent, 95% des besoins vont être couverts.

Quand la nourriture est disponible, l'accessibilité aux denrées alimentaires est influencée par les revenus, l'enclavement géographique et des facteurs sociaux.

²⁶ Estimations officielles Institut National de la Statistique et de la Démographie

La Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles (DPSAA) et Alimentaires a réalisé diverses publications sur la consommation alimentaire au Burkina Faso. En septembre 2010, l'étude sur la dynamique de la consommation alimentaire au Burkina²⁷ s'est intéressée au budget-consommation des ménages. L'étude indique que la consommation alimentaire a presque stagné entre 1994 et 2003, passant de 43,6% à 47,2%. Par contre, la part des dépenses alimentaires a régulièrement progressé sur la même période, dans les villages et les villes.

D'après la même étude, les ménages dépendent de plus en plus du marché pour l'approvisionnement alimentaire. Ces ménages achètent principalement des céréales, dont la part dans les dépenses alimentaires était de 36% en 2003. Les auteurs de cette étude ont déterminé la prévalence de l'insécurité alimentaire via un indice de pauvreté alimentaire monétaire. Cet indice est calculé comme étant la part de la nourriture achetée par le ménage au prix moyen mensuel, pour couvrir ses besoins céréaliers estimés à 190 Kg/an/personne. De ce fait, l'étude a montré que la proportion des dépenses alimentaires est un indicateur pertinent pour déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire au Burkina Faso. Les résultats de l'étude indiquaient que 39,1% des ménages sont pauvres alimentaires.

Dans son étude, la DPSAA indique une alimentation non équilibrée, dominée par les glucides (71 -73%). Par contre, les lipides et les glucides ne sont que très faiblement consommés.

5. Méthodologie de l'enquête

5.1. Objectif

L'objectif de cette étude est d'actualiser les indicateurs-clés de la sécurité alimentaire en vue de formuler, le cas échéant, les options de réponse les mieux appropriées pour la réduction de l'insécurité alimentaire.

Il s'agit spécifiquement :

- i. de déterminer le niveau d'insécurité alimentaire dans les régions enquêtées ;
- ii. d'identifier les causes de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ;
- iii. de décrire le profil des ménages en insécurité alimentaire et vulnérables à l'insécurité alimentaire ;
- iv. d'identifier les stratégies d'adaptation développées par les ménages pour faire face aux chocs ;
- v. de formuler, le cas échéant, des recommandations sur les types d'interventions les plus appropriées pour atténuer l'insécurité alimentaire.

Les résultats de cette étude seront utilisés par le Gouvernement, le PAM et les autres partenaires humanitaires et au développement pour l'élaboration de programmes d'assistance alimentaire et/ou agricoles mieux ciblés et adaptés aux besoins des populations en insécurité alimentaire.

5.2. Outils de collecte de données

Deux questionnaires ont été utilisés pour la collecte des données : ménage et communautaire. Le questionnaire ménage est axé sur les trois piliers de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès et utilisation et des informations générales sur le ménage. Le questionnaire communautaire s'articule autour de l'appréciation des populations de leur propre situation. Il traite des chocs subis collectivement par les communautés et des réponses en cours. Une place importante est donnée à la nature de l'assistance humanitaire reçue et des types de bénéficiaires.

5.3. Echantillonnage

Le recensement général de la population et de l'habitat, réalisé en décembre 2006, a permis d'établir de façon exhaustive l'ensemble des ménages du Burkina. Cette base contient l'ensemble des villages du Burkina qui a permis de constituer la base de sondage du niveau primaire.

Le ménage est l'unité d'enquête. Il est défini comme un groupe de personnes logeant habituellement ensemble, produisant ensemble, partageant ensemble les mêmes ressources et dont l'autorité relève d'une seule personne appelée chef de ménage. Le champ d'enquête est constitué des ménages vivant dans les 170 communes à risques identifiées l'hors de la campagne agricole 2011/2012. Si une commune a été identifiée comme à risque, on retient que tous les villages et tous les ménages sont à risque.

²⁷ Etude sur la dynamique de la consommation alimentaire au Burkina Faso, septembre 2010 ; p71

Les provinces sont le domaine de l'enquête. Ainsi, les résultats pourraient être publiés pour chacune des provinces

Tableau 2: Taille théorique de l'échantillon

Regions/provinces	CVI	N.US	N. communes	N.UP
BOUCLE DU MOUHOU		310	25	29
BANWA	0,888	64	2	6
KOSSI	0,914	104	10	10
NAYALA	0,869	56	5	5
SOUROU	0,748	86	8	8
CENTRE		196	6	18
KADIOGO	1,28	196	6	18
CENTRE EST		254	9	24
BOULGOU	1,139	112	2	10
KOURITENGA	1,427	142	7	14
CENTRE NORD		282	16	27
BAM	1,17	126	6	12
NAMENTENGA	0,87	54	5	5
SANMATENGA	1,117	102	5	10
CENTRE OUEST		162	15	15
BOULKIEMDE	0,884	98	9	9
SANGUIE	0,873	64	6	6
CENTRE SUD		42	2	4
BAZEGA	0,632	42	2	4
EST		404	25	38
GNAGNA	0,856	72	7	7
GOURMA	1,28	126	6	12
KOMANDJOARI	0,882	54	1	5
KOMPIENGA	0,974	66	3	6
TAPOA	0,937	86	8	8
NORD		366	30	35
LOROUM	0,893	84	4	8
PASSORE	1,198	94	9	9
YATENGA	0,861	138	12	13
ZONDOMA	0,835	50	5	5
PLATEAU CENTRAL		206	20	20
GANZOURGOU	0,948	82	8	8
KOURWEOGO	0,798	54	5	5
OUBRITENGA	0,877	70	7	7
SAHEL		292	22	28
OU DALAN	0,79	52	5	5
SENO	1,12	94	3	9
SOUM	0,784	96	9	9
YAGHA	0,649	50	5	5
Total général		2 514	170	238

L'enquête est suivie à travers un échantillon obtenu par l'application d'un plan de sondage à deux degrés. Au premier degré les unités primaires sont les villages et au second degré les unités secondaires sont les ménages agricoles. Au premier degré les unités primaires ont été sélectionnées suivant un tirage à probabilité inégale et sans remise.

La probabilité d'apparition d'une unité primaire est proportionnelle à sa taille en nombre de population. Au second degré les ménages sont sélectionnés par tirage aléatoire simple et sans remise. Chaque ménage d'une même unité primaire a la même probabilité d'apparaître dans l'échantillon.

La taille de l'échantillon a été déterminée sur la taille en nombre de personnes des ménages agricoles comme une variable explicative de l'insécurité alimentaire en milieu rural (ENIAM 2008) suivant la formule de variance par province et avec un niveau de confiance égal à 95% et la puissance à 90%. La détermination de la taille par province avec les différents paramètres de précision rend les résultats significatifs par province, région et sur toute la zone d'étude.

La non utilisation de la proportion des ménages en insécurité alimentaire des ménages de l'ENIAM est due au fait, que les résultats étaient significatifs au niveau régional alors que l'enquête EFSA voudrait descendre à un niveau beaucoup plus désagrégé comme la province et la commune. Cependant compte tenu du coût élevé de l'enquête au niveau communal, l'enquête est restée significative au niveau provincial. Le tableau suivant donne l'estimation de l'échantillon par province.

Finalement avec les ajustements (prise en des non réponse théorique), on a enquêté 2 864 ménages agricoles.

Une des limites des bases de sondage est leur ancienneté. Afin de palier à cette limite qui peut ralentir la collecte à travers l'identification et le remplacement des ménages, une méthodologie de tirage direct au second degré a été

utilisée. Cette méthodologie a été appliquée dans certaines enquêtes d'envergures nationales comme l'ENIAM²⁸ en 2008 au Burkina.

Le tirage de l'échantillon a été fait sur le logiciel SPSS sur le fichier village du Burkina Faso issu du recensement. La somme des ménages par province divisée par le nombre de villages à tirer ne doit pas être inférieure à la taille du village en termes de nombre de ménages sinon les villages sont systématiquement tirés. Les nouveaux paramètres (nombre de ménages par province et nombre de village à tirer) sont recalculés jusqu'à ce qu'on l'on respecte la condition.

Au second degré, les ménages sont tirés directement sur le terrain. Lorsque les équipes arrivent dans les villages échantillons pour l'administration des questionnaires, elles doivent obligatoirement tirer de façon aléatoire les concessions. La sélection des concessions s'est fait en appliquant un pas de tirage. Le pas de tirage est le nombre de concessions qui sépare 2 concessions échantillonnées. Le pas dans chaque village/secteur a été calculé en divisant le nombre de concessions (N) du village par le nombre de ménages à tirer dans le village (N/n). Le nombre obtenu (P) par cette opération est le pas qui a permis de tirer les concessions des ménages échantillons. Ce nombre est calculé en utilisant la base de sondage a été donné à l'avance aux enquêteurs pour chaque village échantillon.

L'enquêteur identifie d'abord le point le plus au sud en s'orientant sur les quatre points cardinaux. L'enquêteur tire un nombre aléatoire en compris entre 1 et le pas (P). La concession portant ce numéro tiré est la première concession à enquêter. Le choix des concessions suivantes à enquêter se fera en ajoutant à chaque fois le pas donné au numéro de la concession que l'on vient d'enquêter ainsi de suite. L'équipe parcourt le village/secteur dans la direction Sud-Nord, en zigzaguant de la gauche vers la droite.

Si dans la concession il y a un seul ménage, c'est ce ménage qu'il faut enquêter.

Lorsqu'il y a deux, ou plus de deux ménages dans la concession, l'enquêteur numérotera dans le sens des aiguilles d'une montre les ménages de la concession de 1 à n.

Si n est un nombre pair l'enquêteur divise n par deux pour avoir le numéro du ménage échantillon dans la concession. Dans le cas contraire, (n impair) l'enquêteur divise (n-1) par deux et ajoute ensuite un pour avoir le numéro du ménage échantillon dans la concession.

5.4. Collecte des données

Les données ont été collectées du 24 février au 13 mars 2012. 32 enquêteurs repartis sous la responsabilité de 16 superviseurs ont mené les interviews sur le terrain. Les interviews mal réalisés ont été repris. Des contre enquêtes sont réalisés par l'équipe centrale du PAM afin de s'assurer de la bonne marche de l'opération.

La saisie des données commence par la vérification des questionnaires. Des programmes de contrôle ont été intégrés au masque de saisie afin d'éviter les erreurs de saisie.

98% des ménages attendus ont répondu aux questions.

5.5. Analyse des données

Le masque de saisie à été conçu sur le logiciel Cs-Pro et testé après validation des outils de collecte. Les données saisies ont été ensuite transférées sur le logiciel SPSS²⁹ et sur STATA³⁰ pour un apurement. Les incohérences décelées ont été corrigées après vérification sur les questionnaires et des contre enquêtes.

Une fois, les données apurées, on a procédé à l'élaboration d'un programme de tabulation pour la conception des tableaux suivant un plan d'analyse. La tabulation et l'analyse ont été effectuées par le PAM³¹ et la DGPER³².

²⁸ Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition

²⁹ Statistical Package for the Social Sciences

³⁰

³¹ Programme Alimentaire Mondial

³² Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale

5.6. Partenariat

En dépit des agendas chargés des différents acteurs de la sécurité alimentaire, une attention particulière a été mise sur le partenariat. Ainsi, le Gouvernement via la DGPER et le PAM ont mobilisé les ressources nécessaires à la conduite de cette enquête.

5.7. Limites de l'étude

Les ressources financières limitées n'ont pas permis de tirer des échantillons représentatifs au niveau des communes déclarées à risque. Il faut aussi ajouter que la notion de commune à risque qui induit tous les ménages comme à risque pourrait aussi engendrer un biais dans les indicateurs. L'idéal serait de pouvoir disposer une base de ménages à risque ou à défaut des villages à risques. Par ailleurs, l'étude est focalisée sur les zones déjà déclarées à risque omettant de fait l'analyse de la situation alimentaire dans d'autres parties du pays.

6. Résultats de l'enquête

6.1. Démographie

6.1.1. Composition des ménages

	% femmes chefs de ménage	Age moyen du chef de ménage	Taille du ménage	Femmes enceintes	Femmes allaitantes
Boucle du Mouhoun	1,5%	49	12	0,6	1,3
Centre	6,4%	56	10	0,1	0,4
Centre-Est	8,6%	53	11	0,3	0,7
Centre-Nord	0,6%	51	14	0,4	1,1
Centre-Ouest	0,3%	54	17	0,4	1,2
Centre-Sud	2,3%	51	10	0,1	0,5
Est	1,7%	48	12	0,3	1,0
Nord	2,7%	55	17	0,8	1,6
Plateau Central	0,8%	51	11	0,2	0,8
Sahel	4,9%	49	12	0,4	1,0
Total	2,6%	51	13	0,4	1,1

Tableau 3: Sexe & âge du ménage, taille du ménage, femmes enceintes & allaitantes dans les ménages

L'enquête révèle que la quasi-totalité des ménages (97,4%) est dirigée par un homme; les femmes chef de ménage ne représentent que 2,6%.

Cependant, l'on note une proportion de femmes chefs de ménages relativement élevée dans la région du Centre Est (9%) et du Centre (6%).

96% des chefs de ménages sont

mariés, mais 48% sont polygames. La polygamie s'observe beaucoup plus au Centre Ouest (63%), au Nord (57%), au Centre Nord (56%) et à l'Est (52%).

La proportion de ménages polygames est relativement faible au Centre (30%). Dans les autres régions, ce taux varie entre 30% et 40%.

Dans les régions enquêtées, les familles sont nombreuses; 13 personnes en moyenne. Le nombre moyen de personnes par ménage est particulièrement élevé au Nord et le Centre Ouest (17). Il est en dessous de la moyenne des 10 régions au Centre et à l'Est (10 personnes). D'une région à l'autre, l'enquête n'indique pas de corrélation directe entre la taille du ménage et l'âge du chef de ménage.

Les chefs de ménages sont relativement âgés (51 ans). L'âge moyen le plus élevé s'observe au Centre (56) et au Centre (55). Les plus jeunes chefs de ménage sont dans la Boucle du Mouhoun et dans le Sahel (49).

Les proportions d'enfants de 0 -14 ans et des personnes de plus 50 ans ont été estimées. Ces groupes de personnes, généralement considérées comme des dépendants, représentent environ 60%.

6.1.2. Education

Tableau 4: Niveau d'instruction des chefs de ménage par région

	Aucun	Alphabétisé	Primaire	MEDERSA	Secondaire	Autre
Boucle du Mouhoun	69,0%	10,0%	6,3%	0,6%	1,6%	12,2%
Centre	70,5%	7,1%	14,7%	1,2%	3,2%	2,2%
Centre-Est	79,1%	12,1%	2,5%	0,8%	1,5%	2,9%
Centre-Nord	65,7%	14,8%	5,7%	0,9%	2,5%	10,4%
Centre-Ouest	71,5%	14,9%	6,1%		2,2%	5,2%
Centre-Sud	77,5%	18,1%	3,0%		0,7%	
Est	64,3%	25,3%	6,1%	0,3%	1,4%	2,3%
Nord	74,2%	8,2%	9,6%	0,6%	1,7%	5,3%
Plateau Central	85,7%	10,8%	0,8%	1,6%		1,1%
Sahel	86,5%	7,9%	2,3%		2,4%	0,7%
Total	73,7%	13,2%	5,9%	0,6%	1,7%	4,6%

Il a été demandé aux chefs de ménage de dire le niveau d'instruction atteint.

L'analyse indique 73,7% des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction contre 13,2% qui sont alphabétisés.

Les régions de l'Est (25,3%) et du Centre Sud (18,1%) ont les taux les plus élevés de chefs de ménage alphabétisés.

Par contre, le Centre possède les taux les plus élevés de chefs de ménages scolarisés : 14,7% pour le primaire et 3,2% pour le secondaire.

La proportion de femmes chef de ménage (86%) sans niveau d'instruction est plus élevée que celle des hommes (73%). Par contre, il y a plus de femmes chefs de ménage (9%) qui ont le niveau primaire comparée aux hommes (6%).

D'une manière générale, les chefs de ménage jeunes sont les mieux instruits. En effet, les chefs de ménages qui ont atteint le supérieur sont âgés en moyenne de 25 ans contre 53 pour ceux qui n'ont aucun niveau.

6.2. Revenus et dépenses des ménages

6.2.1. Les Revenus

Des revenus élevés et stables sont une condition nécessaire (mais pas suffisante) pour accéder à des aliments riches et variés. Au cours de l'enquête, il a été demandé d'indiquer leurs sources de revenu et la contribution des principales activités au revenu.

Tableau 5: Profil du chef de ménage & revenu mensuel moyen per capita

		Revenu mensuel moyen per capita (FCFA)
Sexe du chef de ménage	Homme	7984
	Femme	6371
Age du chef de ménage	<= 45	9347
	46 - 57	7081
	58+	7231
Taille du ménage	<= 9,00	9723
	10 - 14	7745
	15+	6366
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun	7623
	Alphabétisé	9018
	Primaire	7073
	MEDERSA	11757
	Secondaire	17350
	Supérieur	11367
Statut matrimonial du chef de ménage	Célibataire	6648
	Monogame	8689
	Polygame	7414
	Divorcé	4762
	Veuf (ve)	5372

L'enquête indique un revenu mensuel moyen per capita de 7945 FCFA. Toutefois des disparités importantes existent selon le profil socio-économique du chef de ménage.

Le revenu mensuel moyen per capita est plus élevé chez les hommes que les femmes chefs de ménage.

Le revenu baisse avec l'âge. Le revenu mensuel per capita d'un ménage dirigé par un jeune (âge <= 45 ans) est de 9347 contre 7231 pour les chefs de ménages de plus de 58 ans.

Aussi, le revenu mensuel moyen par tête de personne est plus élevé chez les ménages de petite taille (<= 9,00) que les familles nombreuses. Il faut tenir compte ici de la proportion de personnes dépendantes qui peut être élevée dans les ménages de grande taille.

L'instruction a un effet positif sur le revenu : plus le chef de ménage est instruit, mieux est son revenu. Mais cette observation n'est pas valable au delà du niveau d'instruction secondaire. Ainsi, l'enquête qu'un chef de ménage de niveau secondaire (17350 FCFA) à un revenu mensuel per capita élevé par rapport à celui qui n'a aucune instruction (7623FCFA) ou qui a atteint le supérieur (11367 FCFA).

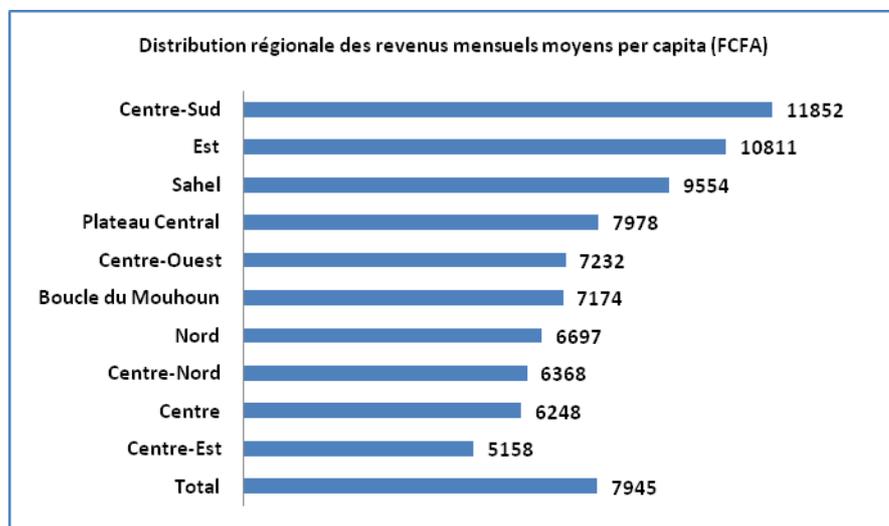


Figure 3: Revenus moyens mensuels per capita par régions

Les chefs de ménage monogame ont les revenus moyens per capita les plus élevés (8689 FCFA). Tandis que les divorcés (4762 FCFA) et les veufs (ves) ont les revenus per capita les plus bas. D'une manière générale, la polygamie a un effet négatif sur le revenu per tête du ménage.

Les revenus sont inégalement repartis entre les régions couvertes par l'enquête ; ils passent du simple au double entre le Centre Sud et le Centre Est. Les revenus moyens mensuels per capita sont élevés au Centre-Sud, à L'Est et au Sahel. Dans ces deux dernières régions, les transferts des migrants contribuent de façon significative à cette hausse des revenus per capita.

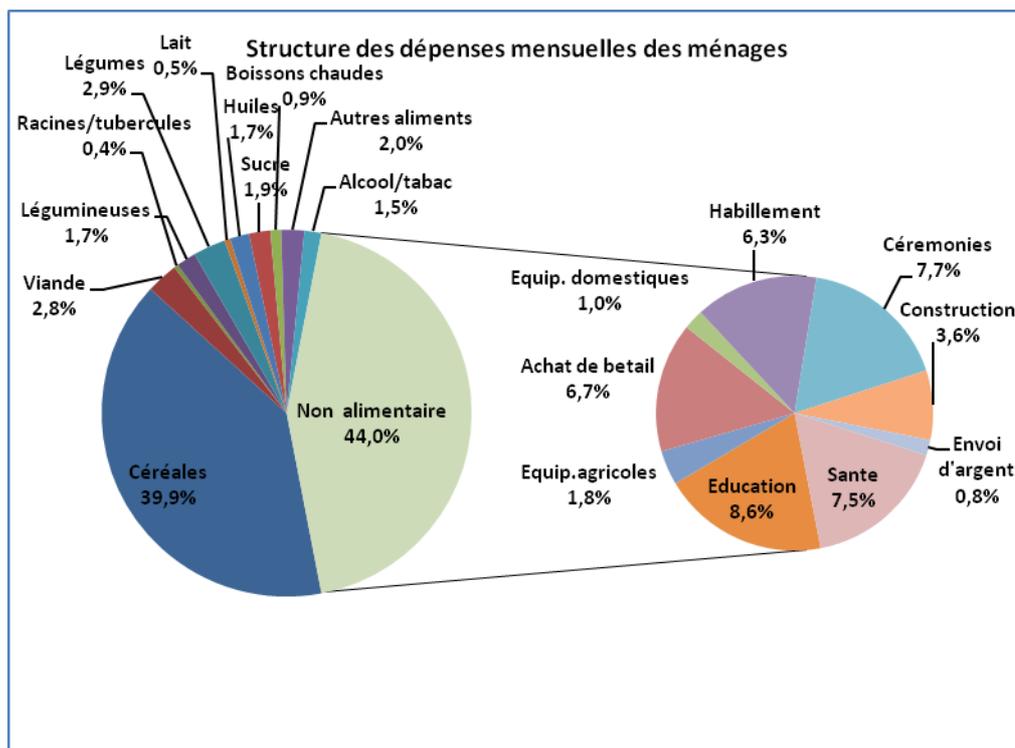
Par contre dans toutes les autres régions, les revenus mensuels moyens per capita sont bas et en dessous la moyenne des 10 provinces (7945 FCFA).

Les ménages multiplient leurs sources de revenu mais ces revenus sont bas. Il a été demandé aux ménages de donner une appréciation (qualitative) sur l'évolution de ces revenus par rapport à la même période de l'année

dernière. L'analyse indique que chez 65% des ménages, les revenus ont diminué. Environ un quart des ménages ont indiqué une augmentation de leur revenu. Tandis que 10% des ménages restants (qui ont répondu à la question) ont mentionné une stagnation de leur revenu.

La variation des revenus est importante, environ 46% des ménages. Toutefois, les plus fortes baisses de revenus ont été enregistrées au Centre Ouest (57%), au Nord (52%), au Centre Est (50%) et à l'Est (49%). Par ailleurs, les revenus ont baissé de 47% au Sahel sur les cinq derniers mois. Les plus faibles amplitudes de variation des revenus ont été observées dans la Boucle du Mouhoun (29%) et Centre Sud (33%). Dans les autres régions, les revenus ont baissé d'environ 40%.

6.2.2. Les dépenses



Les dépenses traduisent les priorités des ménages.

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages de rappeler leurs dépenses courantes sur les 30 derniers jours et les dépenses non courantes sur les cinq derniers mois.

Pour les besoins de l'analyse, toutes les dépenses ont été ramenées au mois.

L'enquête indique que 56% des dépenses sont consacrées à l'achat de nourriture dont environ 40% sont destinées aux

céréales.

Figure 4: Structure des dépenses mensuelles des ménages

Une manière générale, les dépenses des ménages ont augmenté par rapport à l'année dernière. En effet, 43% des ménages indiquent une hausse de leurs dépenses contre 37% qui ont affirmé le contraire. Pour 20% des ménages, les dépenses sont identiques à l'année dernière.

L'analyse spatiale indique que les ménages les plus sensibles à l'augmentation des dépenses sont localisés dans les régions du Centre Nord (77,6%), le Centre Sud (58,7%), le Centre Ouest (56,9%), le Sahel (53,7%) et le Nord (51%).

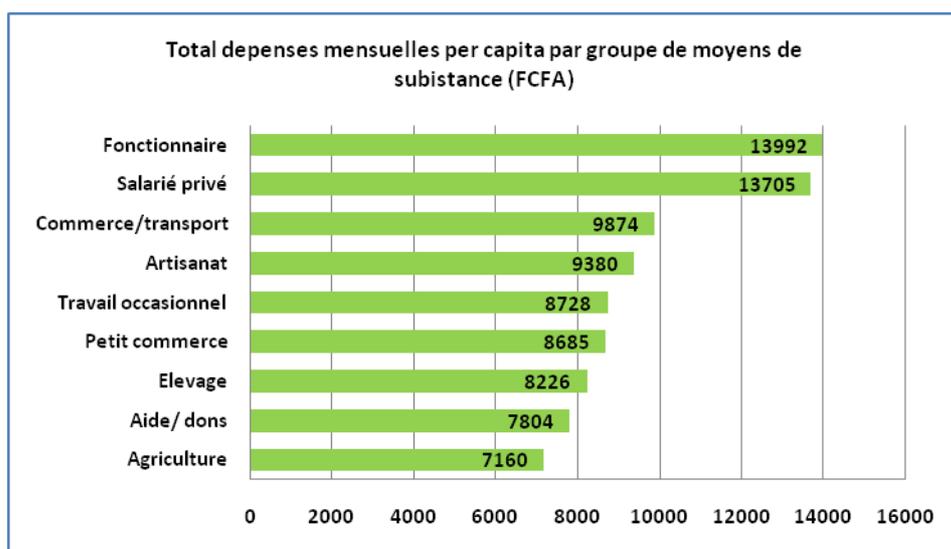


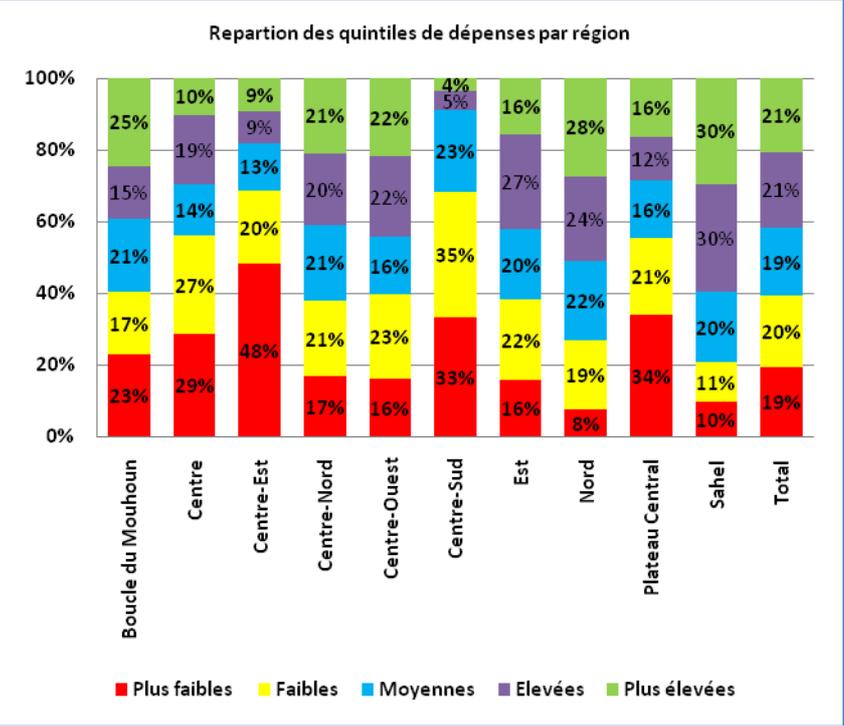
Figure 5: Valeurs monétaires moyennes des dépenses mensuelles per capita selon les groupes de moyens de subsistance

Sur les 30 derniers jours, les dépenses alimentaires sont dominées par l'achat de céréales (34,9%) qui constituent la base de l'alimentation.

Très peu de ressources ont été consacrées à l'achat d'aliments protéiniques : viande (2,8%), lait (0,5%) et niébé (1,7%). Environ 1,5% des dépenses sont consacrées à l'achat de tabac/boisson.

En dehors de l'achat de nourriture, l'éducation (8,6%), les cérémonies/funérailles (7,7%) et la santé (7,5%) sont les principaux postes de dépense des ménages. Par ailleurs, les dépenses d'investissement sont faibles (2,2%), mais les ménages ont tout de même dépensé à hauteur de 6,7% pour l'achat d'animaux.

L'analyse des dépenses, qu'elles soient courant ou non, indique que les ménages enquêtés sont globalement pauvres. L'achat de nourriture, notamment de céréales est prépondérant. Les investissements sont faibles alors que les dépenses pour l'éducation et la santé sont importantes.



Les fêtes de fin d'année et les funérailles ont pesé sur le budget des ménages au cours des cinq derniers mois. Ces dépenses sont associées à l'achat de vêtements/chaussures (6,3%).

En moyenne, chaque ménage dépense 7715 FCFA per capita par mois. Mais des disparités importantes subsistent entre les différents groupes de moyens de subsistance. Ainsi, les fonctionnaires et les salariés du privé ont le pouvoir d'achat le plus élevé.

Par contre, chez les agriculteurs, le niveau bas des dépenses traduit des revenus faibles et par conséquent un faible pouvoir d'achat.

Des valeurs mensuelles, des quintiles de dépenses ont été dégagés. Il apparaît que 19% des ménages appartiennent au quintile des dépenses très faibles contre 21% qui appartiennent au quintile très riche. Des disparités sont observées d'une région à l'autre.

Figure 6: Répartition des quintiles des dépenses par région

l'autre.

Ainsi, les plus fortes proportions de ménages appartenant au quintile de dépenses les plus faibles s'observent au Centre Est (48%), dans le Plateau central (34%) et le Centre Sud (33%).

Par contre, le Sahel (39%), le Nord (28%) et la Boucle du Mouhoun sont les régions avec les plus fortes proportions de ménages appartenant au quintile des dépenses les plus élevées.

Les dépenses alimentaires sont les plus élevées dans le Sahel (77%), la Boucle du Mouhoun (62%) et à l'Est (61%).

Tableau 6: Quintiles des dépenses & % dépenses alimentaires, taille du ménage, niveau des stocks alimentaires

L'appartenance d'un ménage à un quintile de dépense est fonction de ces revenus, de la taille du ménage, du niveau des stocks alimentaires et de la part des dépenses consacrées à l'achat de nourriture.

quintile des dépenses	Revenu mensuel par capita	Taille du ménage	Total stock alimentaire (Kg)	% des dépenses alimentaires
Plus faibles	4213	8	282	67
Faibles	5796	10	459	64
Moyennes	7426	12	573	62
Elevées	8175	15	695	61
Plus élevées	12620	20	995	52

Ainsi, les ménages qui ont des dépenses alimentaires les plus faibles consacrent 67% de leurs dépenses à l'achat de nourriture par ce qu'ils n'ont pas de stocks alimentaires suffisants (282 Kg contre 955 kg pour le quintile des dépenses les plus élevées). Aussi, ces ménages ont des revenus mensuels per capita trois fois inférieure à ceux qui ont les dépenses les plus élevées.

6.3. Stocks alimentaires faibles

Le niveau des stocks alimentaire permet de juger l'autosuffisance alimentaire des ménages. Des stocks alimentaires inférieurs à trois mois traduisent une faible capacité d'autosuffisance alimentaire. Par contre, un ménage qui dispose de plus huit de stocks alimentaires est en autosuffisance alimentaire. L'autosuffisance alimentaire est moyenne lorsque les stocks varient entre 3 et 7 mois.

L'enquête révèle que la durée moyenne des stocks alimentaires est de 2,6 mois. Les plus courtes durées des stocks alimentaires s'observent au Sahel, au Cendre Sud (2 mois) et au Centre (1,7 mois).

Les stocks alimentaires sont principalement constitués de céréales (607,7 Kg par ménage). Le mil et le sorgho constituent 62% des stocks alimentaires des ménages.

Tableau 7: Quantité moyenne des stocks alimentaires par ménage par région (Kg)

		Boucle du Mouhoun	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Nord	Plateau Central	Sahel	Total produit
Production propre (Kg)	Mil	258,0	37,2	126,7	92,8	208,9	28,6	196,2	143,8	76,2	250,4	164,2
	Sorgho	225,8	74,1	283,2	189,1	209,6	114,0	401,5	180,6	158,9	81,7	212,9
	Maïs	57,6	38,1	55,9	18,9	21,6	21,6	162,6	5,7	28,8	0,9	50,1
	Riz	12,6	1,5	15,1	2,5	12,8	7,2	26,0	11,9	12,0	18,7	14,1
	Fonio	6,4	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	1,0	0,2	0,0	0,0	1,0
	Niébé	4,2	9,3	20,2	24,3	37,0	3,1	12,7	26,2	11,3	2,9	15,3
Achat (Kg)	Mil	34,0	6,7	4,7	68,4	51,9	3,7	42,7	46,8	13,5	119,5	48,1
	Sorgho	20,1	9,2	8,9	144,4	50,5	8,7	121,5	101,6	35,1	26,6	68,5
	Maïs	11,1	37,5	46,6	11,1	10,9	10,3	51,4	14,4	12,7	1,0	21,4
	Riz	1,7	7,1	4,5	2,9	4,2	1,5	22,6	3,8	2,2	4,3	7,1
	Fonio	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
	Niébé	0,7	0,2	0,8	1,6	6,4	0,7	8,0	2,5	0,1	0,3	2,7
Dons (kg)	Mil	2,4	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	1,2	0,5
	Sorgho	0,0	0,7	0,4	3,7	0,0	0,0	0,4	0,5	0,0	0,0	0,6
	Maïs	0,5	0,4	0,2	2,9	0,5	0,0	0,2	1,7	0,4	0,0	0,8
	Riz	0,1	0,2	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	0,8	0,8	0,0	0,3
	Fonio	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Niébé	0,1	0,3	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Total région		636,8	222,4	568,0	563,8	614,6	199,3	1046,8	540,7	351,7	507,5	607,7

Les stocks alimentaires sont plus importants à L'Est, où les revenus mensuels moyens per capita sont également élevés. Par contre, au Centre les stocks sont bas au même titre que les revenus des ménages.

L'enquête indique que seuls 8,2% des ménages pourront effectivement couvrir leurs besoins alimentaires jusqu'aux prochaines récoltes (octobre 2012). Par contre, pour la grande majorité des ménages (89,1%) les stocks alimentaires actuels finiront au plus tard en Mai 2012.

Enfin, 2,7% des ménages n'avaient plus de stocks alimentaires au moment de l'enquête en mars 2012. Nonobstant, les disparités interprovinciales sont marquées et il apparaît clairement que les ménages de certaines provinces souffrent davantage des difficultés d'accès à la nourriture.

6.4. Sources de revenu et moyens de subsistance

Activités	% ménages
Agriculture vivrière	56,1
Agriculture de rente	2,5
Élevage (gros bétail)	15,1
Élevage (petits ruminants)	6,4
Élevage (porcins)	0,2
Élevage volailles	0,5
Pêche	0,1
Maraichage	1,8
Commerce de produits maraichers	0,6
Commerce de produits vivriers	0,4
Commerce de produits d'élevage	0,2
Commerce d'animaux	0,8
Petit commerce	2,4
Commerce/entreprise	0,4
Travail journalier	0,1
Travail journalier payé en salaire	0,2
Artisanat /petit métier	2,1
Fonctionnaire	0,1
Salarié/contractuel	0,5
Pension	0,1
Aide, don alimentaire	0,5
Orpaillage	3,2
transfert d'argent	2,9
crédit, emprunt	0,7
autre	2
Total	100

Tableau 8: Principales sources de revenu des ménages

La stabilité et la fiabilité des sources de revenu sont des conditions importantes de la sécurité alimentaire. Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages de mentionner les principales activités réalisées sur les cinq derniers mois pour vivre.

L'analyse indique que les ménages combinent généralement au moins deux activités pour vivre. Par exemple, l'agriculture vivrière est associée à l'élevage de volaille chez presque tous les ménages.

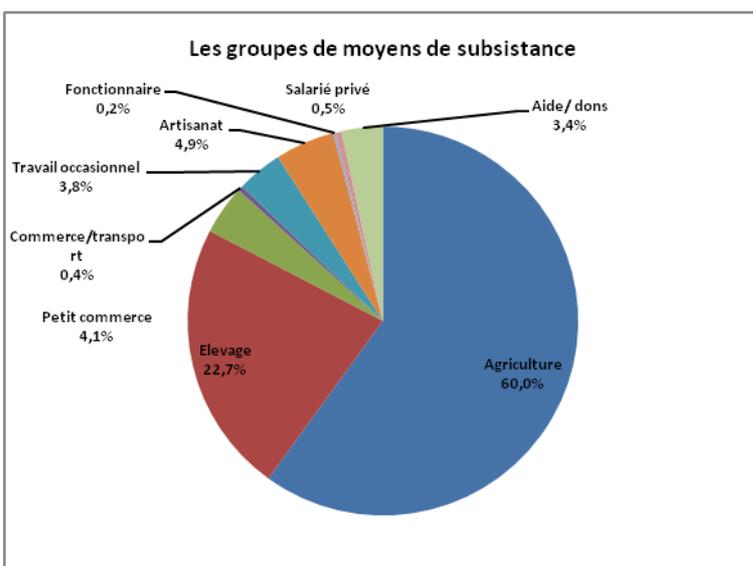


Figure 7: Groupes de moyens de subsistance

L'analyse indique que les ménages mènent principalement trois activités : l'agriculture vivrière (56,1%), l'élevage du gros bétail (15,1%) et des petits ruminants (6,4%). Par ailleurs, l'on note que les cinq derniers mois, l'orpaillage a été la principale source de revenu pour 3,2% des ménages.

La combinaison des principales activités et de leur contribution au revenu total permet de dégager les groupes de moyens de subsistance.

L'analyse a mis en évidence neuf groupes de moyens de subsistance dans les 10 régions enquêtées. Mais il apparaît clairement que trois groupes de moyens de subsistance dominent : l'agriculture (60%), l'élevage (22,7%) et le petit commerce (4,1%).

Tableau 9: Groupes de moyens de subsistance & régions

	Agriculture	Elevage	Petit commerce	Commerce/transport	Travail occasionnel	Artisanat	Fonctionnaire	Salarié privé
Boucle du Mouhoun	80,9%	11,5%	2,2%	0,1%	1,2%	3,1%	1,0%	0,1%
Centre	45,8%	11,7%	7,4%		3,8%	22,6%	1,4%	3,0%
Centre-Est	59,9%	15,4%	5,6%	1,0%	0,8%	9,6%	0,8%	0,3%
Centre-Nord	47,7%	40,1%	1,6%		5,0%	1,9%		0,5%
Centre-Ouest	74,3%	13,5%	3,4%	0,7%		3,8%		
Centre-Sud	27,0%	15,1%	45,1%		1,0%	11,1%		0,8%
Est	77,4%	17,3%	1,8%	0,6%	1,0%	1,0%		0,2%
Nord	41,2%	32,2%	1,9%	0,3%	10,6%	4,2%		1,3%
Plateau Central	54,2%	28,8%	10,4%	0,5%	0,5%	4,1%		
Sahel	56,0%	22,8%	3,3%	0,4%	6,4%	6,5%		0,2%
Total	59,9%	22,7%	4,1%	0,4%	3,8%	4,9%	0,2%	0,5%

L'analyse spatiale indique que l'agriculture est prédominante dans la Boucle du Mouhoun (80,9%), à l'Est (77,4%) et au Centre Ouest (74,3%). Par contre, le Nord (32,2%), le Plateau Central (28,8%) et le Sahel (22,8%) sont les zones où domine l'élevage. Aussi, l'artisanat

(22,6%) et le fonctionnariat (1,4%) sont localisés dans le centre. De même, l'emploi dans le secteur privé est prépondérant dans la région du Centre.

Enfin, le petit commerce est pratiqué dans de forte proportion dans la région du Centre Sud.

Tableau 10: Groupes de moyens de subsistance & caractéristiques socio-économiques des ménages

	% de ménages classés dans ce groupe de moyens de subsistance	Nombre de ménages pondérés classés ce groupe de moyens de subsistance	% Chefs de ménage hommes	% Chefs de ménage femmes	%quintiles des dépenses les faibles	Taille du ménage	% dépenses alimentaires	Age moyen du chef de ménage
Agriculture	59,9%	399718	59,7%	68,70%	68,8%	13	65	51
Elevage	22,7%	151585	23,1%	8,30%	13,5%	14	56	51
Petit commerce	4,1%	27312	4,1%	5,10%	5,2%	11	52	50
Commerce/transport	0,4%	2439	0,4%		0,3%	11	67	53
Travail occasionnel	3,8%	25197	3,9%		1,1%	14	61	48
Artisanat	4,9%	32517	4,8%	7,10%	7,3%	11	56	52
Fonctionnaire	0,2%	1556	0,2%		0,1%	7	57	53
Salarié privé	0,5%	3604	0,4%	4,40%	0,1%	8	48	43
Aide/ dons	3,4%	22945	3,4%	6,40%	3,6%	14	57	57

Les femmes chefs de ménage sont prépondérantes dans l'agriculture (69%). Par ailleurs, les agriculteurs sont également les plus pauvres.

En effet, 69% d'entre eux appartiennent à la quintile de

dépenses les plus faibles. De ce fait, ils ont également les dépenses alimentaires les plus élevées (65%).

L'élevage reste une affaire d'homme (23,1%). Une faible proportion de ménage de ce groupe de moyens de subsistance (13,5%) appartient à la quintile de dépenses faibles. Aussi, dans ce groupe, les ménages sont plus nombreux (14) contre par exemple 13 personnes chez les agricultures.

Les femmes sont très présentes dans le petit commerce (5,1%) contre 4,1% des hommes. Par contre, elles effectuent très peu de travaux occasionnels comparées aux hommes.

Le groupe de moyens de subsistance le plus confronté au vieillissement des chefs de ménage est le fonctionnariat (53 ans de moyens d'âge). Par contre, le secteur privé se caractérise par des chefs de ménages jeunes (43 ans de moyen d'âge)

Les femmes (6,4%) et les personnes âgées (57 ans d'âge) sont très représentatives du groupe de moyens de subsistance aide /dons.

6.5. Migration

L'enquête a permis de comprendre en partie les déterminants des flux migratoires dans les zones enquêtées. L'analyse indique que chez 27,3% des ménages, des membres ont migré sur les cinq derniers mois. Ces migrations peuvent touchés plusieurs membres du même ménage, y compris le chef de ménage (3,1%).

Le Sahel (38,2%), le Nord (37,5%) et la Boucle du Mouhoun (30,4%) sont les régions les plus affectées par les flux migratoires. Par contre, le Centre Ouest (8%) et le Centre (8,3%) ont enregistré des départs de migrants sur les cinq derniers mois. Dans les autres régions, les taux de migration varient entre 18% et 29%.

Dans les 10 régions, les migrations concernent davantage les hommes (1,1) que les femmes (0,7).

Comme indiqué ci-dessus, les chefs de ménage ont migré chez 3,1% des ménages. Le Sahel (7,5%) et le Centre Est (5,7%) sont les régions les plus touchées par la migration du chef de ménage.

La recherche de travail salarié (7,7%) et la sécheresse (7,3%) sont les deux principales causes de la migration observée chez les ménages. Dans la Boucle du Mouhoun, la recherche du travail salarié est la première cause des migrations (17%). Tandis que dans le Nord, 20% et 11% des migrations sont causées respectivement par la sécheresse et la recherche de nourriture.

16,2% des ménages pensent que ces migrations sont normales par rapport à la période de l'enquête. Par contre, 10% des ménages jugent ces migrations élevées et seuls 0,9% pensent qu'elles sont basses.

Par ailleurs, les migrations sont jugées élevées particulièrement dans le Nord (18%), la Boucle du Mouhoun (14%) dans le Plateau Central (12%).

Aussi, les migrations sont jugées particulièrement élevées chez les ménages qui vivent principalement du commerce/transport (21%), de l'aide/dons (18%) et du travail occasionnel (16%). Pour cette dernière catégorie de ménages, la recherche de travail (9,2%) et le manque de nourriture (8,4%) sont des déterminants importants de la migration.

De plus en plus de ménages qui vivent principalement de l'agriculture migrent pour chercher du travail salarié (8%) et en raison de la sécheresse (7,6%). De même, pour le groupe de moyen de subsistance « élevage », la recherche de travail salarié (7,2%) et la sécheresse (7,3%) sont des facteurs de la migration.

A titre indicatif, les ménages ont reçu des migrants mensuellement en moyenne 6434 FCFA sur les cinq derniers mois.

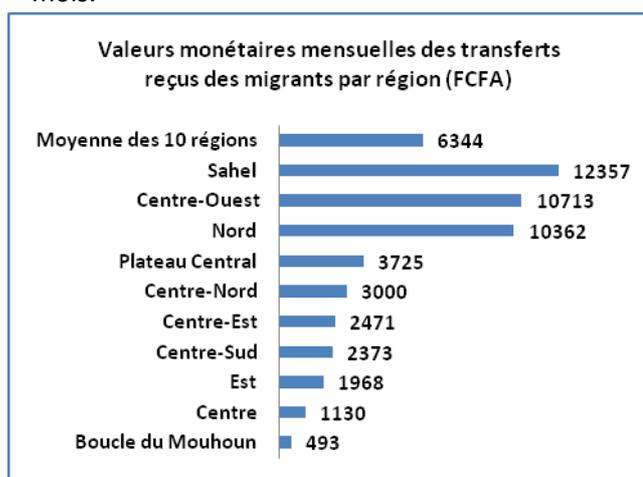


Figure 9: Valeurs monétaires moyennes des transferts reçus mensuellement des migrants selon les régions

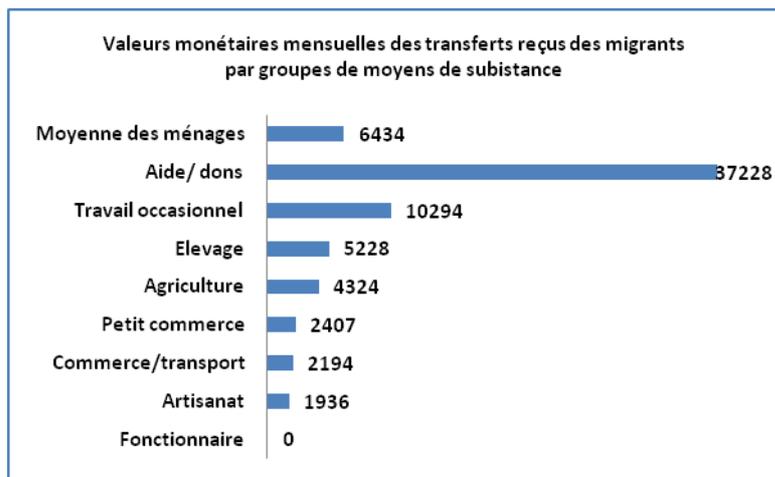


Figure 8: Valeurs monétaires moyennes des transferts reçus des migrants selon les groupes de moyen de subsistances

Le Sahel, le Centre Ouest et le Nord sont les régions qui ont reçu le plus de transferts des migrants sur les cinq derniers mois. Pour le Sahel et le Nord, cela pourrait se justifier par la proportion importante de migration

enregistrée dans les ménages. Par contre, la Boucle du Mouhoun, le Centre et l'Est ont reçu très peu de transferts des migrants.

Les ménages qui vivent principalement des dons ont également reçu le plus de transferts des migrants. Puis, viennent les ménages appartenant au groupe de moyens de subsistance « travail occasionnel ».

6.6. Endettement des ménages

Il est a été demandé aux ménages s'ils avaient contracté des dettes sur les cinq derniers mois : 22% des ménages ont répondu positivement à cette question.

Par ailleurs, l'on a cherché à comprendre les raisons qui poussent ces ménages à l'endettement. L'analyse indique que les ménages ont contracté des dettes pour l'achat de nourriture (9,7%) et pour les dépenses de soins de santé (3,9%).

Tableau 11: Situation sur l'endettement des ménages par région

	% ménages ayant contracté une dette	Raison de la dette : Achat de nourriture	Durée moyenne de remboursement
Boucle du Mouhoun	22,7%	9,2%	5
Centre	14,1%	6,5%	4
Centre-Est	21,8%	5,0%	4
Centre-Nord	20,1%	10,3%	3
Centre-Ouest	30,1%	6,9%	6
Centre-Sud	20,3%	10,1%	6
Est	19,1%	6,7%	5
Nord	22,4%	7,7%	4
Plateau Central	14,4%	4,6%	5
Sahel	34,1%	25,0%	4
Total	22,2%	9,7%	4

D'une région à l'autre, la proportion de ménages ayant contracté une dette pour l'achat de nourriture varie fortement d'une région à l'autre.

Le Sahel est la région où l'on enregistre la plus forte proportion de ménages à contracter une dette (34%). Cet endettement des ménages doit être mis en rapport avec les transferts des migrants. C'est également dans cette région qu'une forte proportion de ménages a contracté une dette pour l'achat de nourriture (25%).

L'endettement des ménages est aussi important dans le Centre Ouest (30%). Mais à la différence du Sahel, les ménages se sont endettés aussi pour payer la scolarité des enfants (6,1%).

La durée du remboursement des prêts est à mettre en rapport avec la fréquence des revenus. Le

Centre Nord, le Sahel et l'Est ont les plus courtes durées de remboursement. Hormis l'Est, les deux autres régions reçoivent des montants financiers importants de la part des migrants. De ce fait, les ménages sont plus solvables et peuvent contracter plus de dette. D'où le niveau élevé de l'endettement des ménages dans ces régions (34% au Sahel et 20% au Centre Nord). Par contre, dans le Boucle du Mouhoun (22,7% des ménages ont contracté une dette), où l'agriculture est le principal moyen de subsistance, les revenus sont liés aux campagnes agricoles. Par conséquent, la durée de remboursement est plus longue (5 mois).

Pour plus de la moitié des ménages qui ont contracté une dette, pour diverses raisons, les sources d'accès aux crédits ont changé par rapport à l'année dernière. En effet, les amis et membres de famille font moins de crédit qu'habituellement. Il faut savoir que la famille, les parents et amis sont la principale source d'accès au crédit.

6.7. Consommation alimentaire des ménages

La faible diversité de la consommation des aliments est en partie liée à une prise irrégulière des repas. Ainsi, le nombre moyen de repas est passé de trois habituellement à deux chez les adultes. Et l'on note une diminution du nombre de repas d'une classe d'âge à l'autre : 4 et 3 repas respectivement pour les enfants de moins de 5 ans et de 6-14 ans.

La sécurité alimentaire ne peut être durable que si les conditions socio-économiques sont adéquates. Cela implique un bon fonctionnement des infrastructures de santé, d'hygiène, d'éducation, d'habitat, d'accès aux moyens de production et aux marchés, et à un environnement sain.

Dans cette étude, l'analyse est basée sur les principaux indicateurs des trois piliers de la sécurité alimentaire : **disponibilité, accessibilité et utilisation.**

La diversité de la consommation alimentaire des ménages et la fréquence des aliments se sont révélées être des indicateurs proxys (indirects) importants pour mesurer la sécurité alimentaire.

Pour le PAM, la diversification de la consommation alimentaire est une étape clé vers la sécurité alimentaire. Cette diversité de la consommation alimentaire est mesurée par le **score de consommation alimentaire**. Pour le calcul de ce score, 8 groupes d'aliments ont été considérés. Ensuite, l'on a constitué un tableau indiquant les fréquences, estimées en nombre jours, de consommation de chaque groupe d'aliments.

A chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération qualitatif qui traduit sa valeur énergétique. Ce facteur de pondération est basé sur la densité des nutriments contenus dans les aliments consommés.

Les fréquences de consommation de chaque groupe d'aliments pondérées et sommées constituent le **score de Consommation Alimentaire (SCA)** déterminé pour chaque ménage.

Le score de consommation alimentaire est un score composite basé sur la diversité de la diète, la fréquence de consommation des aliments et sur l'importance des nutriments contenus dans les différents groupes d'aliments.

Score = $\sum_{i=1}^8 a_i x_i$

Où : x_i = Nombre de jour que chaque groupe d'aliments est consommé durant les 7 derniers jours;

a_i = Poids attribué au groupe d'aliments.

Tableau 12: Groupes d'aliments pour le calcul du score de consommation alimentaire

Groupes d'aliments	Coefficient de pondération	Aliments consommés dans les ménages	Justification
1. Aliments de bases (Céréales, Tubercules)	2	Mil, sorgho, riz, maïs, tubercules, etc.	Riche en énergie, contient une faible et de plus mauvaise qualité en protéines (moindre ratio de protéines par rapport à l'énergie) que les légumes, micronutriments (inhibés par la présence de phytates).
2. Légumineuses et oléagineux	3	Pois de terre, haricot, arachide, sésame, etc.	Riche en énergie, forte quantité de protéines mais de moindre qualité que celle d'origine animale,, micronutriments (inhibés par la présence de phytates), faible en gras.
3. Protéines végétales	1	Feuilles et légumes	Faible en énergie et en protéines, pas de gras, riche en micro-éléments nutritifs.
4. Fruits	1	Mangue, pastèques, avocat, orange, ananas, etc.	Faible en énergie et en protéines, pas de gras, riche en micro-éléments nutritifs.
5. Protéines animales	4	Viande, volaille, oeuf et poisson/crustacés	Riche en protéines de bonne qualité, micro-éléments nutritifs facilement absorbables (pas de phytates), dense en énergie, riche en gras. Même consommé en faible quantité l'amélioration du régime alimentaire est conséquente.
6. Sucres	0.5	Sucre et produits sucrés	Riche en calories vides. Normalement consommé en faible quantité.
7. Produits laitiers	4	Lait, fromage, yaourt	Riche en protéines de bonne qualité, micro-éléments nutritifs, vitamine A, énergie. Cependant, le lait peut n'être consommé qu'en petite quantité et se doit alors d'être considéré comme un condiment ce qui oblige une reclassification dans certains cas.
8. Huile et graisse	0.5	Huile de cuisson	Riche en énergie mais pauvres en micro-éléments nutritifs. Normalement consommé en faible quantité.

Les valeurs des scores ainsi calculées sont reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112. Habituellement, des seuils standards sont utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire :

- consommation alimentaire faible - de 0 à 21;
- consommation alimentaire limite - de 21,5 à 35;
- consommation alimentaire acceptable - > 35.

L'enquête révèle que 8,1% et 48,6% des ménages ont une consommation alimentaire respectivement pauvre et limite (peu diversifié). Par contre 43,3% de ces ménages ont une consommation alimentaire riche et variée. Comparé

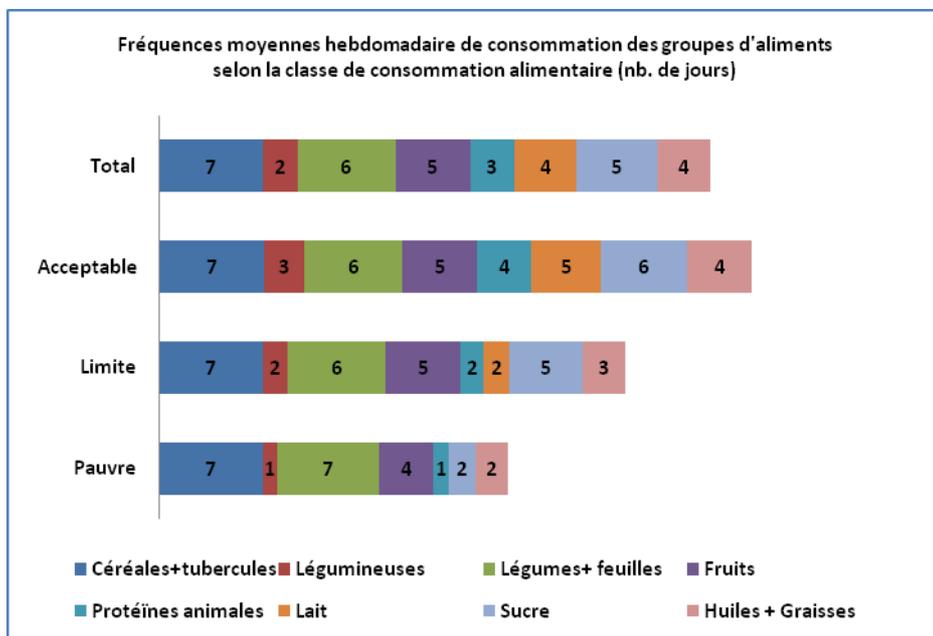


Figure 10: Fréquences moyennes de consommation des groupes d'aliments selon les classes de consommation

à 2008, l'on note une progression de 30,6 points de pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et peu diversifiée, passant de 26,1% (2008) à 56,7% (2012). Une telle augmentation traduit une dégradation de la situation des ménages concernés par l'étude.

Le graphique ci-contre permet de mieux apprécier la diversité de la consommation alimentaire des ménages.

Les céréales, indépendamment de la classe de consommation, sont la base de l'alimentation des ménages. Les légumes (6 jours), les fruits (5 jours) et le sucre (5 jours) sont consommés

dans des proportions relativement importantes. Enfin, les ménages mangent peu de protéines animales (3 jours) et de légumineuses (2 jours). D'où un apport protéinique et en vitamine pauvre.

L'on note que la consommation des ménages de classe alimentaire pauvre est limitée aux aliments (céréales+ tubercules : 7 jours) auxquels s'ajoutent les légumes (7) et des fruits (4 jours). Les légumineuses et de protéines animales est faible (1 jour). Par contre, chez les ménages de consommation alimentaire acceptable, le lait (5 jours), les protéines animales (4 jours) et les légumineuses (3 jours) sont fréquemment consommés.

Tableau 13: Classes de consommation alimentaire par région

Régions	Pauvre	Limite	Acceptable	Pauvre + limite
Centre	18%	58%	24%	76%
Plateau Central	24%	50%	26%	74%
Centre-Sud	14%	57%	29%	71%
Est	12%	57%	31%	69%
Nord	0%	66%	34%	66%
Centre-Nord	14%	51%	35%	65%
Centre-Est	6%	43%	51%	49%
Boucle du Mouhoun	2%	39%	59%	41%
Centre-Ouest	1%	29%	70%	30%
Sahel	0%	27%	73%	27%
Total	8%	49%	43%	57%

L'alimentation des ménages est particulièrement pauvre dans le Plateau Central (24%) et le Centre (18%). Aussi, 14% et 13% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre respectivement dans les régions du Centre Nord et le Centre Sud. En fin, dans la partie orientale du pays, 12% ont une consommation pauvre.

Par ailleurs, l'alimentation des ménages est peu diversifiée (limite) dans le Nord (66%), le Centre (58%), le Centre Sud et

l'Est (57%).

L'addition des classes de consommation alimentaire pauvre et limite indique que le Centre (76%), le Plateau Central (74%) et le Centre-Sud (71%) sont les trois premières régions où les ménages ont une consommation alimentaire pauvre et peu diversifiée. Dans ces régions, la consommation alimentaire est réduite aux aliments de base (céréales et tubercules) accompagnées de sauces (feuilles et condiments). Par contre au Sahel, où la consommation de produits d'élevage (viande et de lait) est importante, 73% des ménages ont une consommation riche et diversifiée.

Tableau 14: Classes de consommation alimentaire & sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Pauvre	Limite	Acceptable	Pauvre + limite
Masculin	8%	48%	44%	57%
Féminin	7%	58%	35%	65%
Total	8%	49%	43%	57%

Des informations ont été collectées sur les chefs de ménages au cours de l'enquête. L'analyse indique que la consommation alimentaire est plus pauvre et peu diversifiée chez les ménages dirigés par une femme comparée à ceux dirigés par un homme.

Tableau 15: Classes de consommation alimentaire & situation matrimoniale du chef de ménage

Situation matrimoniale du chef de ménage	Pauvre	Limite	Acceptable	Pauvre + limite
Célibataire	6%	43%	51%	49%
Monogame	8%	47%	44%	56%
Polygame	8%	49%	43%	57%
Divorcé (e)	17%	47%	36%	64%
Veuf (ve)	9%	63%	28%	72%
Total	8%	49%	43%	57%

Par ailleurs, selon le statut matrimonial de ces chefs de ménages, des disparités sont observées. En

effet, les célibataires ont une meilleure consommation alimentaire par opposition aux autres catégories de ménages.

Aussi, les veufs (ve) et les divorcés (es) ont une situation alimentaire plus dégradée par rapport aux ménages biparentaux. Enfin, il n'y a pas de différence sensible dans la consommation alimentaire entre les monogames et les polygames. Par contre chez les polygames, l'analyse indique une amélioration de la consommation alimentaire proportionnelle au nombre d'épouses. Dans ce cas, les épouses constituent une main d'œuvre supplémentaire qui favorise la diversification des sources de nourriture.

Des analyses diverses ont déjà confirmé le lien entre la possession d'avois et la consommation alimentaire des ménages. Cette étude indique que la consommation alimentaire s'améliore avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Par exemple, 89% des personnes avec un niveau d'instruction supérieur dirigent un ménage appartenant à la classe de consommation alimentaire acceptable contre 43% des individus non instruits.

6.8. Chocs subis et stratégies de survie appliquées par les ménages

Les ménages ont subi divers chocs au cours des six derniers mois : environnementaux et économiques.

Tableau 16: Principaux chocs subis par les ménages

	% ménages affectés
Pluies tardives/sécheresse	59
Décès d'un membre actif du ménage	2
Décès d'un autre membre du ménage	2
Maladie sérieuse ou accident d'un membre du ménage	12
Maladie inhabituelle du bétail	1
Revenu réduit d'un membre du ménage	1
Augmentation du prix d'achat des produits alimentaires	8
Vols d'animaux ou de produits de la ferme	1
Autres chocs	4
Aucun choc subit	10
Total	100

En effet, seuls 10% des ménages n'ont pas subi de chocs.

Par contre, 59% des ménages ont été affectés par les pluies tardives/sécheresse. Aussi, respectivement 12% des ménages ont indiqué des cas de maladie chez au moins l'un des membres.

Tableau 17: Indice simplifié de stratégie de survie

Par ailleurs, la hausse des prix des produits alimentaires de base a affecté 8% des ménages. Il s'agit du principal choc économique subis par les ménages sur les six derniers mois.

Ces chocs de par leur intensité et fréquence poussent les ménages à développer des stratégies pour faire face. Certaines de ces stratégies affectent à court et long terme la sécurité alimentaire des ménages, d'où l'importance de les connaître. De ce fait, il a été demandé aux ménages de citer les stratégies employées pour faire face aux difficultés d'accès à la nourriture.

L'indice simplifié de stratégie de survie (CSI) est obtenu en multipliant la fréquence d'application de cinq stratégies de survie par leur pondération universelle. Réduire la portion de repas (1), consommer les aliments les moins préférés (1), réduire la consommation des adultes (3), emprunter les aliments/l'argent chez des voisins/amis (2), réduire le nombre de repas par jour (1) sont les stratégies considérées dans le calcul de l'indice de stratégie de survie simplifié.

Le CSI moyen est relativement faible. Elle est de 14 sur 56 (le score maximal pour un ménage qui applique toutes les stratégies tous les jours de la semaine). Un CSI élevé traduit des difficultés accrues d'accès à la nourriture pour les ménages.

	CSI moyen
Boucle du Mouhoun	15
Centre	19
Centre-Est	15
Centre-Nord	14
Centre-Ouest	21
Centre-Sud	11
Est	15
Nord	14
Plateau Central	9
Sahel	12
Moyenne des régions	14
SCA pauvre	20
SCA limite	15
SCA acceptable	11
Homme	14
Femme	17
Aucun niveau d'instruction	14
Alphabétisé (e)	13
Primaire	12
MEDERSA	6
Secondaire	11
MEDERSA supérieure	9

L'analyse indique des disparités importantes entre les régions. Les ménages appliquent les stratégies de survie les plus sévères dans les régions du Centre Ouest (21) et du Centre (19). Les difficultés d'accès à la nourriture sont également importantes à l'Est, au Centre-est et dans la boucle du Mouhoun (15).

Hormis le plateau central où le CIS (9) est largement en dessous de la moyenne générale (14), les difficultés d'accès à la nourriture sont relativement importantes au Centre Nord, au Nord (14), dans le Sahel (12) et au Centre Sud (11).

Par la suite, l'indice simplifié de stratégie de survie a été analysé par rapport au score de consommation alimentaire, au score de diversité alimentaire et au sexe du chef de ménage. Il ressort de l'analyse que le CSI moyen est plus élevé pour les classes de consommation alimentaire pauvre et de diversification alimentaire faible.

De ce fait, l'analyse confirme les difficultés d'accès physique et économique à la nourriture pour ces ménages.

Par ailleurs, l'analyse indique que les femmes chef de ménages appliquent des stratégies plus sévères (CSI =17) que les chefs de ménages hommes (CSI=14). Aussi, les veuf/veuves (CSI =18) et les divorcés/séparés (CSI=17) rencontrent des difficultés importantes pour accéder à une nourriture suffisante. Les célibataires (CSI =11) et les couples monogames CSI =13) rencontrent moins de difficultés que les polygames (CSI =14).

Dans les régions enquêtées, la sévérité des stratégies de survie a été observée par rapport au niveau d'instruction du chef de ménages. Les résultats de l'enquête confirment un lien entre ces deux indicateurs : plus le niveau d'instruction est élevé moins le ménage développe des stratégies de survie sévères. La stabilité des revenus associée au niveau d'instruction expliquerait cette relation.

Les stratégies appliquées par les ménages sont liées aux zones de moyens d'existence. Par conséquent, l'on note que d'une proportion importante de ménages dépensent leurs économies dans le Plateau Central (23%), le Centre Ouest (18%) et l'Est.

Par contre, la vente du bétail non reproducteur s'observe dans toutes les régions. Nonobstant, cette stratégie de survie s'observe davantage au Centre Nord, à l'Est (33%) et au Nord (32%). Dans ces mêmes régions, notamment au Centre Nord (13%), des ménages craignent de vendre les animaux reproducteurs pour faire face aux besoins alimentaires.

Tableau 18: Application des stratégies de survies non alimentaires sur les 30 derniers jours

	Dépenser les économies	Emprunter de l'argent	Vendre les stocks d'aliments	Vendre le bétail non reproducteur	Vendre le bétail reproducteur	Augmenter le petit commerce
Sahel	7%	11%	1%	18%	5%	1%
Plateau Central	23%	3%	2%	26%	5%	6%
Nord	6%	2%	1%	32%	2%	3%
Est	17%	4%	0%	33%	3%	1%
Centre-Sud	1%	1%		13%		13%
Centre-Ouest	18%	4%		22%		1%
Centre-Nord	10%	5%	0%	33%	13%	1%
Centre-Est	7%	3%	2%	19%	4%	6%
Centre	5%	1%		9%	3%	10%
Boucle du Mouhoun	11%	6%	1%	24%	3%	2%
Total	11%	4%	1%	26%	4%	3%

La faible proportion de ménages qui vend les stocks alimentaires (1%) renseigne sur le petit volume des quantités stockées. Aussi, des ménages tendent de diversifier leurs revenus avec le petit commerce, notamment dans le centre Sud (13%) et le Centre (10%). Enfin, les ménages s'endettent, notamment dans le Sahel (11%) pour acheter la nourriture.

Selon la situation alimentaire du ménage, la fréquence et l'ordre d'application de ces différentes stratégies diffèrent. Ainsi, les ménages de consommation alimentaire acceptable s'endettent davantage (6%) et puisent inexorablement dans leurs économies (13%) au même titre que la classe de consommation alimentaire pauvre. Chez cette dernière catégorie de ménage, la vente relativement importante du bétail reproducteur (8%, soit le double de la moyenne des ménages) atteste d'une situation alimentaire plus difficile.

Tableau 19: Principales stratégies de survie non alimentaires et classes de consommation alimentaire

	Dépenser les économies	Emprunter de l'argent	Vendre les stocks d'aliments	Vendre le bétail non reproducteur	Vendre le bétail reproducteur	Augmenter le petit commerce
Acceptable	13%	6%	1%	28%	4%	2%
Limite	9%	3%	1%	26%	4%	4%
Pauvre	13%	4%	1%	16%	8%	3%
Total	11%	4%	1%	26%	4%	3%

L'analyse de la consommation alimentaire indique une alimentation pauvre et peu diversifiée chez plus de la moitié des ménages. Cette difficile situation alimentaire des ménages est confirmée par l'analyse des différentes stratégies de survies. A présent, il devient pertinent de déterminer le nombre de personnes affectées par cette insécurité alimentaire.

6.9. Personnes affectées par l'insécurité alimentaire

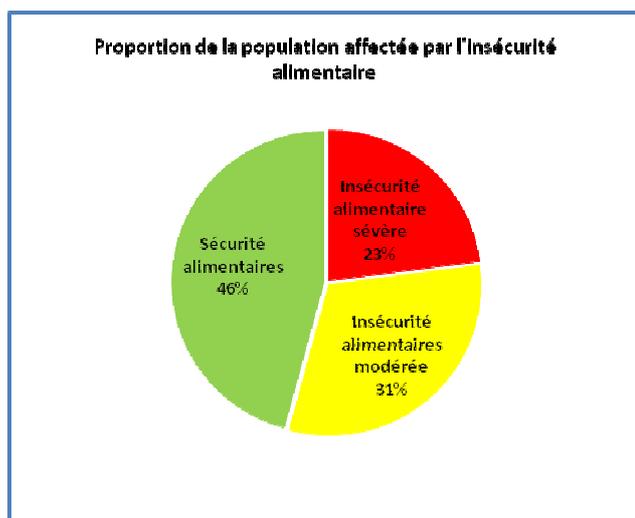


Figure 11: Prévalence de l'insécurité alimentaire

De cette combinaison, il ressort que 23% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire sévère contre 46% qui sont en sécurité alimentaire. 31% des personnes sont touchés par l'insécurité alimentaire modérée. En somme, 54% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dans les zones enquêtées.

De façon globale, les ménages sont affectés par l'insécurité alimentaire dans les dix régions enquêtées. Cependant, des disparités importantes existent entre les régions selon la nature de l'insécurité alimentaire (sévère ou modérée).

La plus forte proportion relative de personnes affectées par l'insécurité alimentaire s'observe au Sahel. Dans cette région, 68% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire ont 24% de sévère. Puis, viennent le Plateau Central et l'Est (60%), le Centre (55%) et la Boucle du Mouhoun (54%).

L'insécurité alimentaire affecte relativement moins de personnes (proportion relative) dans les régions du Centre Sud (29%) et du Centre Ouest (30%).

L'insécurité alimentaire est un phénomène multidimensionnel. Par conséquent, pour la mesurer, il convient de combiner différents indicateurs proxys.

Des discussions avec la Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires, il a été convenu de combiner le score de consommation alimentaire et la part des dépenses alimentaires pour déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire. Le premier indicateur mesure la diversité des aliments et la régularité de leur consommation tandis que le second nous renseigne sur les capacités d'accès à la nourriture.

Tableau 20: Prévalence de l'insécurité alimentaire dans les 10 régions

	Insécurité alimentaire sévère (1)	Insécurité alimentaire modérée (2)	Sécurité alimentaire (3)	Total insécurité alimentaire (1+2)
Prévalence de l'insécurité alimentaire				
Boucle du Mouhoun	20%	35%	46%	54%
Centre	25%	31%	45%	55%
Centre-Est	14%	29%	58%	42%
Centre-Nord	24%	29%	47%	53%
Centre-Ouest	8%	22%	70%	30%
Centre-Sud	7%	22%	71%	29%
Est	31%	29%	40%	60%
Nord	19%	30%	52%	48%
Plateau Central	31%	29%	40%	60%
Sahel	24%	44%	32%	68%
Total	23%	31%	46%	54%

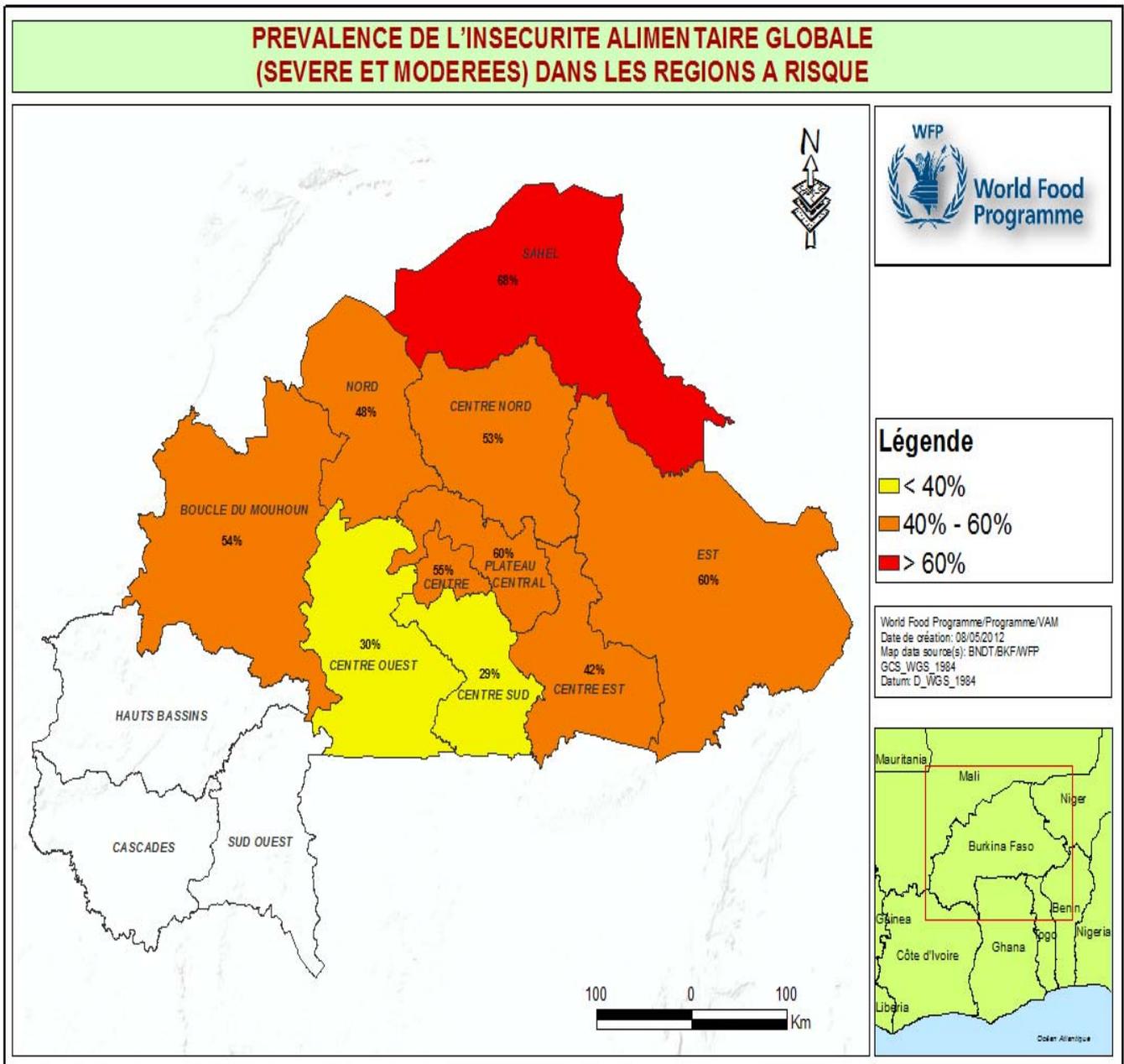


Figure 12: Distribution de l'insécurité alimentaire dans les 10 régions enquêtées

Tableau 21: Estimation des personnes affectées par l'insécurité alimentaire dans les 10 régions

	Insécurité alimentaire sévère (1)	Insécurité alimentaires modérée (2)	Sécurité alimentaires (3)	Total insécurité alimentaire (1+2)
Estimations des personnes affectées par l'insécurité alimentaire³³				
Boucle du Mouhoun	300392	525434	692628	825826
Centre	64445	80299	117746	144744
Centre-Est	55988	117481	238379	173468
Centre-Nord	127485	157296	248894	284781
Centre-Ouest	19297	50177	163376	69474
Centre-Sud	3811	11702	38341	15512
Est	368602	338856	474320	707458
Nord	189678	306275	526856	495954
Plateau Central	205752	191195	264800	396948
Sahel	145181	270281	198809	415462
Total	1488553	2032023	2973201	3520576

En valeurs absolues, l'enquête indique qu'environ 3,5 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dans les régions enquêtées.

Parmi, ces personnes, environ 1,5 millions sont affectées par l'insécurité alimentaire sévère.

En valeur absolue, la Boucle du Mouhoun (825826), l'Est (707458), le Nord (495954) et le Sahel (415462) sont les régions où l'on trouve le plus de personnes affectées par l'insécurité alimentaire.

Le Plateau Central se situe en cinquième position avec 396948

personnes affectées par l'insécurité alimentaire

6.10. Profil des personnes affectées par l'insécurité alimentaire

L'enquête indique que 1,5 millions et 2,0 millions sont respectivement affectées par l'insécurité alimentaire sévère et modérée. Ces personnes affectées par l'insécurité alimentaire sont caractérisées par certains indicateurs socio-économiques.

6.10.1. Insécurité alimentaire, sexe, niveau d'instruction, statut matrimonial & âge du chef de ménage

		Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Sexe du chef de ménage	Masculin	46%	31%	23%
	Féminin	30%	40%	30%
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun	41%	34%	25%
	Alphabétisé	53%	26%	21%
	Primaire	65%	22%	13%
	MEDERSA	58%	28%	13%
	Secondaire	84%	8%	8%
Situation matrimoniale du chef de ménage	Célibataire	62%	30%	8%
	Monogame	45%	31%	24%
	Polygame	47%	32%	21%
	Divorcé(e)	19%	61%	20%
	Veuf/ve	23%	33%	44%
Age du chef de ménage	<= 45	54%	29%	18%
	46 - 57	43%	33%	24%
	58+	39%	33%	28%
	Total	46%	31%	23%

Tableau 22: Prévalence de l'insécurité alimentaire & profil du chef de ménage

Ainsi, l'analyse indique une relation statistiquement significative ($p < 0,01$) entre l'insécurité alimentaire et le sexe, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale et l'âge du chef de ménage.

Ainsi, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les chefs de ménages plus âgés (58+ d'âge).

De même, la situation alimentaire est plus dégradée chez les veufs (ves) et les divorcés(es)

Par contre, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus faible quand le niveau d'instruction s'élève.

³³ Estimations faites sur base de la population de 2011 dans les zones enquêtées. Par conséquent, ces estimations peuvent évoluer selon la base de la population utilisée.

Aussi, l'insécurité alimentaire affecte davantage les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes.

6.10.2. Insécurité alimentaire & taille du ménage

Tableau 23: Insécurité alimentaire & taille du ménage

La situation alimentaire des personnes s'améliore quand la taille du ménage s'accroît. La taille moyenne du ménage est de 12 chez les personnes affectées par l'insécurité alimentaire sévère contre 14 chez celles en sécurité alimentaire.

Elle est de 13 chez les personnes affectées par l'insécurité alimentaire modérée.

		Taille du ménage (moyenne nombre de personnes)
Insécurité alimentaire sévère	alimentaire	12
Insécurité alimentaire modérée	alimentaire	13
Sécurité alimentaire		14
Total		13

6.10.3. Insécurité alimentaire, revenus & dépenses des ménages

		Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Quintile des dépenses	Plus faibles	28%	32%	40%
	Faibles	34%	39%	27%
	Moyennes	50%	31%	19%
	Elevées	49%	32%	19%
	Plus élevées	66%	23%	11%
Revenu mensuel moyen per capita (FCFA)		9153	7131	5847
Part des dépenses alimentaires		46%	69%	81%
Total		46%	31%	23%

Tableau 24: Insécurité alimentaire & quintiles des dépenses, revenu moyen mensuel per capita

Il est communément admis que la pauvreté a une incidence négative sur la sécurité alimentaire.

Les revenus mensuels moyens per capita est de 7945 FCFA. Les ménages en sécurité alimentaire ont un revenu mensuel moyen per capita 1,5 fois supérieur (9153 FCFA) à celui des ménages en insécurité alimentaire sévère (5647 FCA).

Les personnes qui vivent dans des ménages dont le revenu mensuel moyen per capita est inférieur 9153 FCFA sont exposées à l'insécurité alimentaire.

Les personnes affectées par l'insécurité alimentaire sévère consacrent 81% de leurs dépenses à l'achat de nourriture contre 69% et 46% respectivement pour celles en insécurité alimentaire modérée et en sécurité alimentaire.

Tableau 25: Insécurité alimentaire & principales sources de revenu

Le tableau ci-dessus établit la corrélation entre le statut alimentaire et le pouvoir d'achat des ménages. Il en ressort que les ménages qui disposent d'un pouvoir d'achat élevé ont un meilleur statut alimentaire.

Ainsi, 66% des ménages qui ont les dépenses les plus élevées sont en sécurité alimentaire contre 28% de ceux qui ont des dépenses faibles. Ce résultat est important dans ce contexte où les ménages font face à des difficultés d'accès économique à la nourriture.

D'une manière générale, les personnes qui ont des sources de revenus précaires sont le plus affectées par l'insécurité alimentaire, notamment les petits métiers, les vendeurs de produits agricoles (66%) et les bénéficiaires de l'aide (65%).

Par contre, les travailleurs salariés (salarié journalier, contractuel), les producteurs de culture de rente (78%) et les maraîchers (72%) sont majoritairement en sécurité alimentaire.

Les personnes qui vivent de l'agriculture sont fortement affectées par l'insécurité alimentaire (65%). Par contre, la situation alimentaire des éleveurs est plus nuancée ; l'élevage de basse cours et de petits ruminants auraient un impact plus positif sur la sécurité alimentaire que celui des bovins.

Enfin, l'orpaillage traditionnel occupe une place de plus en plus importante dans certaines régions enquêtées. Pourtant, l'analyse indique un statut alimentaire relativement dégradé chez ces orpailleurs.

6.10.4. Insécurité alimentaire & niveau des stocks alimentaires

Tableau 26: Insécurité alimentaire & stocks alimentaires

Les stocks actuels viennent principalement de la production propre des ménages. Ils sont dominés par les céréales : mil et sorgho.

Des stocks alimentaires importants améliorent le statut alimentaire des personnes. Ce dernier s'améliore au fur à mesure que les stocks alimentaires augmentent.

Toutefois, cette année, les stocks sont très faibles. De ce fait, la durée moyenne des stocks est passée de 9 mois à 3 mois. Le statut alimentaire s'améliore quand le ménage dispose de stocks alimentaires suffisants.

Principales sources de revenu sur les 5 derniers mois	Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Agriculture vivrière	35%	34%	31%
Agriculture de rente	78%	18%	4%
Elevage (gros bétail)	59%	28%	13%
Elevage (petits ruminants)	57%	25%	17%
Elevage (porcins)	65%	35%	
Elevage volailles	66%	28%	6%
maraichage	65%	31%	4%
Commerce de produits maraichers	72%	28%	
Commerce de produits vivriers	34%	58%	8%
Commerce de produits d'élevage	68%	28%	4%
Commerce d'animaux	52%	37%	11%
Petit commerce	63%	26%	11%
Commerce/entreprise	67%	33%	
Travail journalier salarié	75%	15%	10%
artisanat /petit métier	34%	42%	24%
Salarié/contractuel	80%	20%	
Pension	55%	45%	
Aide, don alimentaire	35%	21%	44%
Orpaillage	54%	32%	14%
Transfert d'argent	63%	29%	8%
Crédit, emprunt	52%	31%	18%
Total	46%	31%	23%

		Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire	Total
Quantité du stock actuel (Kg)	Mil	159	228	230	213
	Sorgho	224	241	330	278
	Maïs	16	42	117	71
	Riz	12	12	33	22
	Fonio	0	1	2	1
	Niébé	9	13	26	18

Normalement, le stock permet de couvrir en moyenne 9 mois de consommation. Par contre, cette année, au regard des stocks disponibles, les ménages font face à une rupture de stocks équivalente à un besoin de consommation en céréales de cinq (5) mois.

6.10.5. Insécurité alimentaire & principales sources de la nourriture

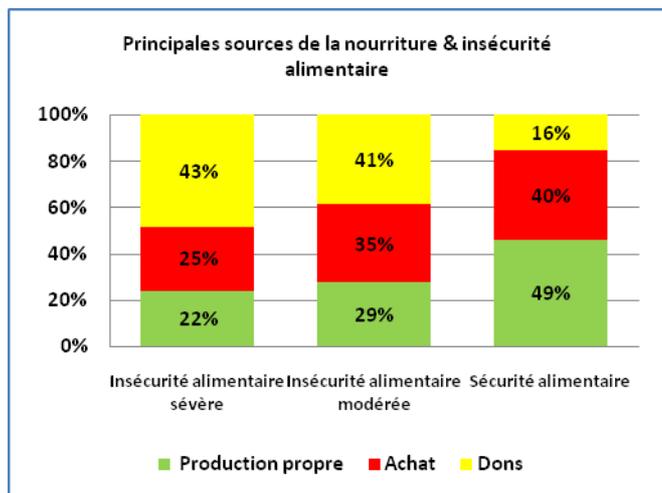


Figure 14: Insécurité alimentaire & principales sources de la nourriture

Les ménages accèdent à la nourriture soit par la production propre, soit par l'achat sur les marchés, soit par les dons.

L'enquête indique que la production propre (64%) est la principale source d'accès à la nourriture. Ce résultat montre que l'autoconsommation est élevée, notamment pour les aliments de base. Toutefois, la dépendance au marché est relativement importante, puisque 35% des aliments sont achetés.

Les dons et l'emprunt de nourriture contribue faiblement à l'accès à la nourriture.

L'enquête indique que le statut de sécurité alimentaire s'améliore quand les ménages dépendent davantage de leurs productions propres. Ainsi, la production propre apporte 49% des aliments consommés chez les ménages en

sécurité alimentaire contre 22% et 29% respectivement chez ceux en insécurité alimentaire sévère et modérée.

Les marchés jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire. C'est le lieu de vente des produits agricoles mais également d'accès à un éventail plus large d'aliments riches et variés. En période de chute de la production, comme c'est le cas en ce moment, les ménages qui accèdent le mieux au marché ont un statut alimentaire amélioré.

Les dons et les emprunts sont des sources de nourritures pour des ménages pauvres. Ainsi, l'enquête indique que les ménages qui recourent le plus ces sources de nourriture sont en insécurité alimentaire.

6.10.6. Insécurité alimentaire & endettement des ménages

Tableau 27: Insécurité alimentaire & endettement des ménages

			Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Contracter une dette	Oui		55%	27%	17%
	Non		43%	32%	25%
Raison de l'endettement	Achat de la nourriture		42%	33%	25%
	Dépenses de sante		69%	20%	11%
	Frais de scolarité		58%	35%	7%
	Achat d'intrants agricoles		73%	19%	8%
	Achat d'aliment pour bétail		47%	53%	
	Achat d'animaux		75%	23%	2%
	Achat de vêtement et chaussures		31%	34%	35%
	Frais de cérémonie		43%	19%	38%
Total			46%	31%	23%

Environ un quart des ménages ont contracté un prêt sur les cinq derniers mois. Plus de la moitié (55%) d'entre eux sont en sécurité alimentaire.

Une part importante des dettes sert à l'achat de nourriture, aux dépenses de santé, au paiement des frais de scolarité et les aliments du bétail.

L'incidence de l'insécurité alimentaire

est plus marquée quand la dette contractée sert aux achats de nourriture (58%), d'aliments pour le bétail (53%) et de vêtements/chaussures (69%).

6.10.7. Insécurité alimentaire & groupes de moyens de subsistance

Tableau 28: Insécurité alimentaire & groupes de moyens de subsistance

L'analyse a mis en évidence neuf groupes de moyens de subsistance indiqués dans le tableau ci-contre.

Plus de 80% des ménages vivent de l'agriculture (60%) et de l'élevage (23%). Les agriculteurs (63%) sont plus affectés par l'insécurité alimentaire que les éleveurs (41%).

Par contre, les fonctionnaires (78%) et les salariés du privé (80%) ont un statut alimentaire presque identique et il est meilleur que celui des autres groupes de moyens de subsistance, notamment les agro-pastoraux.

Groupes de moyens de subsistance	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire	Total régions	10
Agriculture	30%	33%	37%	59,9%	
Elevage	14%	27%	59%	22,7%	
Petit commerce	9%	29%	63%	4,1%	
Commerce/transport	8%	58%	34%	0,4%	
Travail occasionnel	12%	32%	56%	3,8%	
Artisanat	19%	32%	49%	4,9%	
Fonctionnaire		22%	78%	0,3%	
Salarié privé		20%	80%	0,5%	
Aide/ dons	13%	28%	59%	3,4%	
Total	23%	31%	46%	100%	

L'insécurité alimentaire affecte une proportion relativement importante des artisans (51%), des travailleurs occasionnels (44%) et des personnes qui dépendent de l'aide (41%).

6.10.8. Insécurité alimentaire & possession d'animaux d'élevage

De ce qui précède, la possession d'animaux devient une stratégie essentielle pour réaliser la sécurité alimentaire ; 96% des ménages en possèdent dans les régions enquêtées. Mais le nombre d'unité de bétail tropical possédé par ménage est faible (2,3 UBT). Il est de 1,6 UBT pour les personnes affectées par l'insécurité alimentaire sévère contre 2,8 pour celles en sécurité alimentaire. Les ménages en insécurité alimentaire modérée possèdent 2,1 UBT.

Sur les cinq derniers mois, trois quart des ménages ont vendu des animaux. Pour près de la moitié (48%) de ces ménages, ces ventes sont élevées par rapport à la normale. L'argent de la vente sert à acheter de la nourriture. Par conséquent, la vente d'animaux est prépondérante chez les personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire. Mais cette stratégie conduit à une perte importante du cheptel et ne peut être soutenable à long terme.

6.10.9. Insécurité alimentaire & migration

La prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée (59%, dont 21% de sévère) chez les ménages dont des membres ont migré au moins une fois sur les cinq derniers mois ; plus il y a de membres masculins qui partent, davantage se dégrade le statut alimentaire du ménage. Dans les régions enquêtées, plus d'un quart des ménages est concerné par la migration (temporaire ou définitive) jugée précoce cette année (9,7% des ménages).

Toutefois, la proportion de chefs de ménage qui migre est faible (3,1%). Mais quand la migration concerne le chef de ménage, l'incidence sur la sécurité alimentaire est plus forte. Ainsi, la proportion de ménages dont le chef a migré est de 2,1% et 3,6% respectivement pour l'insécurité alimentaire sévère et modérée. Cette proportion est de 3,1% pour les ménages en sécurité alimentaire.

Sur les cinq derniers mois, les ménages ont reçu mensuellement en moyenne 6434 FCFA des migrants. Ces montants sont légèrement plus importants chez les ménages en sécurité alimentaire (7315 CFA) contre 6833 FCFA et 3723 CFA respectivement pour les ménages en insécurité alimentaire modérée et sévère.

Les migrations sont d'abord motivées par des raisons économiques et alimentaires : recherche de travail salarié (7,6%) et manque de nourriture (5,5%). Ces taux s'élèvent à 15% chez les ménages en insécurité alimentaire. Par

ailleurs, les chocs environnementaux (inondations, sécheresses) sont des causes de la migration chez 7,4% des ménages. Enfin, le manque de pâturage (0,5%), la pression foncière (0,2%), l'insécurité (0,1%) et la scolarisation (0,1%) affectent faiblement les migrations.

6.11. Problèmes des ménages

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages d'indiquer les trois principaux problèmes auxquels ils ont eu à faire face sur les six derniers mois.

Chocs/problèmes	% ménages
Pluie tardive/sécheresse	57,9
Pluie diluviennes/inondations	0,1
Criquets pèlerins/infestation	0,1
Maladie des cultures	0,4
Feu/feu de brousse/incendie	0
Maison endommagée	0,1
Epidémie humaine	0,1
Décès d'un membre actif du ménage	2,1
Décès d'un autre membre du ménage	2,2
Maladie sérieuse	11,8
Maladie inhabituelle du bétail	1,2
Perte/manque d'emploi d'un membre du ménage	0,1
Revenu réduit d'un membre du ménage	0,6
Augmentation du prix d'achat des produits alimentaires	7,5
Baisse du prix de vente des produits agricoles	0,1
Baisse de l'accès au crédit	0,1
Manque de pâturage	0,4
Vol d'animaux ou de produits de la ferme	0,8
Autres	4,4
aucun choc subit	9,9
Total	100

Tableau 29: Principaux chocs subis par les ménages

L'analyse indique qu'une large majorité des ménages ont eu à faire face à des problèmes divers ; seuls 9,9% des ménages n'ont subis aucun choc. Toutefois, les pluies tardives et/ou la sécheresse a été le choc le plus important (57,9% des ménages).

Par ailleurs, une maladie sérieuse a affecté au moins un membre chez 11,8% des ménages. Tandis que l'augmentation des prix d'achat des produits alimentaires a touché 7,5% des ménages.

Aussi, des décès sont mentionnés chez 4,3% des ménages, dont 2,1% ont concerné un membre actif.

L'analyse spatiale indique les problèmes des pluies tardives et/ou la sécheresse concernent toutes les régions. Néanmoins, le Nord (73,1%), la Boucle du Mouhoun (72,8%) le Centre (71,7%) et l'Est (63,3%) sont les régions où une forte proportion de ménage évoque ce problème.

Aussi, dans le Centre Est (60,3%) et le Sahel (56,8%) ont été également affectés mais dans une moindre mesure que les quatre régions précédentes. Enfin, dans le Centre Nord (39%), le Plateau Central (30%), le Centre Ouest (28%), une proportion relativement faible de ménages ont mentionné ce problème.

Les cas de maladies sérieuses ont affecté les ménages principalement dans le Centre Ouest (24%), le Plateau central (19%), le centre Nord et le Centre Est (16%). Le type de maladie concerné n'a cependant été identifié par l'étude.

La hausse des prix des produits alimentaires a affecté principalement les régions du Centre Ouest (19,7%), le Nord (12%), le Sahel (11,6%) et le Centre Nord (11,4%).

Ces chocs ont été sévères pour les ménages. En effet, ces chocs ont inhibé les capacités de production chez 63% des ménages. Les récoltes et les revenus ont été durement affectés. D'où une perte du pouvoir d'achat chez les ménages.

Face à ces chocs, les ménages développent des stratégies de résilience. Toutefois l'enquête révèle une faible résilience chez les ménages. La vulnérabilité des ménages s'est même accrue du fait des chocs. En effet, seuls 3,6% des ménages indiquent avoir rétabli les revenus perdus du fait des chocs. La grande majorité des ménages (63,8%) n'a que partiellement rétabli leur moyen de subsistance tandis que les autres (15,2%) n'ont rien pu faire jusqu'à présent.

6.12. Priorités des ménages et assistance humanitaire en cours

Des interventions extérieures sont en cours dans les villages affectés par les déficits de pluies. L'enquête indique que plus de la moitié des villages sont concernés (57%). Ces interventions sont principalement dans le secteur de l'alimentation (24%) et de l'éducation (17%). L'agriculture (7%) et la santé/nutrition sont relativement peu couvertes.

Types d'intervention	% villages enquêtés
Distribution gratuite de ration alimentaire	18,1
Vente à prix social de céréales	53,8
Distribution intrant	1,7
Activité de vivres contre travail	1,7
Approvisionnement des banques de céréales	8
Réalisation d'activités génératrice de revenu	0,4
Octroi des crédits	0,8
Réhabilitation des forages	3,3
Réhabilitation des bas fonds	4,6
Autres activités	7,6
	100%

Tableau 30: Priorités des ménages & assistance en cours

Ces activités touchent l'ensemble de la communauté dans 19% des villages. Par contre, dans 13% et 10% des villages, respectivement les enfants et les vulnérables sont bénéficiaires de l'assistance humanitaire.

L'enquête indique que l'assistance en cours dans les villages prend diverses formes. **Les pourcentages indiqués dans cette section se réfèrent aux villages et non aux ménages.**

La vente à prix sociale est la forme d'assistance la plus accessible dans les villages enquêtés. En effet, 53,8% des villages ont déclaré bénéficier des ventes à prix social.

Par ailleurs, 18,1% des villages ont déclaré recevoir des rations alimentaires gratuites. Par contre, en dépit du fait que le déficit de pluies soit le principal choc subi par les ménages, seuls 3,3% et 4,6% des villages bénéficient de projets de réhabilitation de forages et de bas-fonds.

Tableau 31: Pertinence du ciblage de l'assistance en cours

% Villages bénéficiaires de l'activité			% ménages	Valeur absolue
	Distribution gratuite de ration alimentaire	Vente à prix social de céréales	Total insécurité alimentaire	Total population affectée
Boucle du Mouhoun	21%	66%	54%	825826
Centre		78%	55%	144744
Centre Est	25%	25%	42%	173468
Centre Nord	15%	56%	53%	284781
Centre Ouest		87%	30%	69474
Centre Sud	50%	25%	29%	15512
Est	29%	29%	60%	707458
Nord	14%	60%	48%	495954
Plateau Central	20%	40%	60%	396948
Sahel	18%	71%	68%	415462
Total	18%	54%	56%	3520576

Des disparités régionales importantes sont observées dans l'accès à l'assistance. En effet, l'assistance alimentaire est principalement focalisée au Centre Sud (50%), Est (29%), le Centre Est (25%) et la Boucle du Mouhoun (20%).

Par ailleurs, l'on note une rupture spatiale entre les activités de distribution alimentaire et de vente à prix social.

En effet, l'essentiel des activités de vente à prix social est mentionné principalement dans le Centre Ouest (87%), le Centre (78%), le Sahel (71%), la Boucle du

Mouhoun (66%) et le Nord (60%). Plus de la moitié des villages (56%) du Centre Nord ont bénéficié des ventes à prix social contre 40%, 29%, et 25% respectivement pour le Plateau Central, l'Est et le Centre Sud. Aussi, un village sur quatre affirme bénéficier de la vente à prix social au Centre Est.

L'analyse indique quelques problèmes dans le ciblage des villages bénéficiaires de la vente à prix social. Par exemple, dans le Centre Ouest, 87% des villages enquêtés ont bénéficié de la vente à prix social alors que la prévalence de l'insécurité alimentaire est de 30% (69474 personnes affectées). Par contre, à l'Est où 60% des personnes, soit

707458 individus sont affectés par l'insécurité alimentaire, seulement 29% des villages ont bénéficié de la vente à prix sociale.

Néanmoins, il est juste de mentionner que le ciblage est bon dans les régions du Sahel et du Centre. Dans ces régions, la proportion de villages touchée par la vente à prix social est en ligne avec la prévalence de l'insécurité alimentaire.

Le ciblage géographique des distributions alimentaires gratuites devraient être également revu. L'analyse faite pour la vente à prix social est valable pour la distribution alimentaire gratuite. Elle doit être davantage dirigée vers les zones à forte prévalence de l'insécurité alimentaire, là où un nombre important de personnes est affecté.

7. Conclusion & recommandations

L'analyse indique sans aucun doute que la situation alimentaire s'est dégradée dans les zones enquêtées. **Les pluies insuffisantes** ont considérablement affectées le niveau de la production. Le faible niveau des stocks alimentaires actuels atteste de cette production propre insuffisante. En effet, l'enquête révèle que seuls 8,2% des ménages pourront effectivement couvrir leurs besoins alimentaires jusqu'aux prochaines récoltes (octobre 2012). Par contre, pour la grande majorité des ménages (89,1%) les stocks alimentaires actuels finiront au plus tard en Mai 2012. Enfin, 2,7% des ménages n'avaient plus de stocks alimentaires au moment de l'enquête en mars 2012.

Du fait d'une production propre insuffisante, les aliments consommés sont principalement achetés. L'enquête indique des dépenses aliments élevées (56%) au détriment de l'investissement productif. Près de 40% de ces dépenses alimentaires sont consacrées à l'achat de céréales, ce qui confirme la perte de la production propre.

La structure des dépenses observées confirme la pauvreté des ménages. Il apparaît que 19% des ménages appartiennent au quintile des dépenses très faibles contre 21% qui appartiennent au quintile très riche. Plus de la moitié des ménages (58%) ont un pouvoir d'achat relativement faible. Cette situation résulte en partie des revenus faibles et instables. En effet, l'enquête indique un revenu mensuel moyen per capita de 7945 FCFA. Toutefois des disparités importantes existent selon le profil socio-économique du chef de ménage. Ainsi, l'on observe que les femmes chef de ménages, les chefs de ménage âgés, les chefs de ménage sans instruction ont les revenus mensuels per capita les plus bas. Par ailleurs, les revenus sont inégalement repartis entre les régions couvertes par l'enquête ; ils passent du simple au double entre le Centre Sud et le Centre Est. Les revenus moyens mensuels per capita sont élevés au Centre-Sud, à L'Est et au Sahel. Dans ces deux dernières régions, les transferts des migrants contribuent de façon significative à cette hausse des revenus per capita.

Avec des revenus faibles, les ménages rencontrent des difficultés d'accès à la nourriture. De ce fait, l'enquête révèle que 8% et 49% des ménages ont une consommation alimentaire respectivement pauvre et limite (peu diversifié). Par contre 43% de ces ménages ont une consommation alimentaire riche et variée.

L'alimentation des ménages est particulièrement pauvre dans le Plateau Central (24%) et le Centre (18%). Aussi, 14% et 13% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre respectivement dans les régions du Centre Nord et le Centre Sud. En fin, dans la partie orientale du pays, 12% ont une consommation pauvre. Par ailleurs, l'alimentation des ménages est peu diversifiée (limite) dans le Nord (66%), le Centre (58%), le Centre Sud et l'Est (57%).

L'addition des classes de consommation alimentaire pauvre et limite indique que le Centre (76%), le Plateau Central (74%) et le Centre-Sud (71%) sont les trois premières régions où les ménages ont une consommation alimentaire pauvre et peu diversifiée. Dans ces régions, la consommation alimentaire est réduite aux aliments de base (céréales et tubercules) accompagnées de sauces (feuilles et condiments). Par contre au Sahel, où la consommation de produits d'élevage (viande et de lait) est importante, 73% des ménages ont une consommation riche et diversifiée.

L'insécurité alimentaire est un phénomène multidimensionnel. Par conséquent, pour la mesurer, il convient de combiner différents indicateurs proxys. Des discussions avec la Direction des Statistiques Agricoles, il a été convenu de combiner le score de consommation alimentaire et la part des dépenses alimentaires pour déterminer la

prévalence de l'insécurité alimentaire. Le premier indicateur mesure la diversité des aliments et la régularité de leur consommation tandis que le second nous renseigne sur les capacités d'accès à la nourriture.

De cette combinaison, il ressort que 23% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire sévère contre 46% qui sont en sécurité alimentaire. 31% des personnes sont touchés par l'insécurité alimentaire modérée. En somme, 54% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dans les zones enquêtées.

La plus forte proportion relative de personnes affectées par l'insécurité alimentaire s'observe au Sahel. Dans cette région, 68% des personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dont 24% de sévère. Puis, viennent le Plateau Central et l'Est (60%), le Centre (55%) et la Boucle du Mouhoun (54%). L'insécurité alimentaire affecte relativement moins de personnes (proportion relative) dans les régions du Centre Sud (29%) et du Centre Ouest (30%).

En valeurs absolues, l'enquête indique qu'environ 3,5 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dans les régions enquêtées. Parmi, ces personnes, environ 1,5 millions sont affectées par l'insécurité alimentaire sévère.

L'enquête indique que les chefs de ménage femme, les personnes âgées, les veuf (ves) et de faible niveau d'instruction sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire. Aussi, toutes les personnes avec des revenus mensuels faibles, notamment les agro-pastoraux ont un statut alimentaire dégradé. D'ailleurs chez cette dernière catégorie de ménages, la migration est de plus en plus courante. Elle touche 3,1% des chefs de ménage. Motivée par la recherche de travail et le manque de nourriture, la migration est un facteur de dégradation du statut alimentaire des ménages.

L'analyse a permis de préciser la situation alimentaire actuelle des ménages dans les zones enquêtées. Face à la dégradation constatée, il convient de prendre les mesures suivantes.

A court terme :

- v. La distribution alimentaire ciblée **aux ménages les plus vulnérables** dans les zones affectées est recommandée. Il s'agit principalement des chefs de ménage femme, des veuf (ves)/divorcés, des personnes âgées et des ménages qui vivent principalement des dons/aides. Aussi, les ménages avec un nombre élevé d'enfants de 0-14 ans et sans stocks alimentaires doivent être sélectionnés en priorité. Ces distributions ciblées sont recommandées durant la période de soudure : juin-août.
- vi. Le transfert de revenu ciblé sur les ménages pauvres en vue d'augmenter leur pouvoir d'achat et la demande réelle en aliments de base. D'un point de vue programmatique, des programmes de Cash for Work, de Food For Work et de Cash and Voucher seront les plus adaptés pour les ménages pauvres. Toutefois, certains de ces programmes doivent s'assurer que ces ménages disposent effectivement d'une force de travail supplémentaire pour ne pas entraver la relance agricole par manque de main d'œuvre agricole.
- vii. Le déficit de pluie est le principal choc qui a affecté la sécurité alimentaire des ménages. Cette situation dénote de l'extrême vulnérabilité de l'agriculture des zones enquêtées face aux aléas climatiques. Dans ces conditions, il sera difficile d'atteindre la sécurité alimentaire sans la maîtrise de l'eau pour l'irrigation. Pour ce faire, il est recommandé d'intensifier la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles et de valoriser les bas-fonds.
- viii. La crise a démontré la pertinence des activités du SAP dans le dispositif national de sécurité alimentaire. Par conséquent, il est recommandé de continuer le suivi de la situation alimentaire dans les zones à risques. En utilisant les résultats de cette EFSA comme Baseline, un suivi peut être organisé deux fois l'an dans les mêmes zones avec un échantillon plus réduit de ménage.

Annexes

Annexe 1 : Response Analysis Project Report (RAP)

Introduction

Du 17 au 18 juillet 2012 s'est tenu dans la salle de conférence n° 2 de l'Hôtel Palm Beach à Ouagadougou, un atelier d'échanges sur la sécurité alimentaire au Burkina Faso.

Ont pris part à cette importante rencontre, une trentaine de participants composés de représentants de structures étatiques, d'agences des Nations unies, de donateurs (partenaires financiers) et d'Organisations non gouvernementales (ONG).

Initié et financé par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'atelier avait pour objectif global d'échanger sur les options de réponse envisagées dans le cadre de la crise alimentaire qui sévit au Burkina Faso.

De façon spécifique, il s'agissait :

- de présenter les résultats de l'enquête EFSA ;
- d'explorer de nouvelles voix d'analyse et de présentation des informations utiles à la prise de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
- d'ouvrir un forum de discussion avec les partenaires sur les problèmes identifiés par l'EFSA et les actions en lien avec le Plan opérationnel mis en place par le Gouvernement pour juguler la crise alimentaire.

Les travaux qui se sont déroulés en plénière et sous forme de groupes de discussion ont été précédés d'une cérémonie d'ouverture.

Cérémonie d'ouverture

Elle a été présidée par Docteur Abdoulaye COMBARY, Ministre délégué à l'Agriculture. Il était entouré de Mme Angelline RUDAKUBANA, Directrice du PAM au Burkina Faso et de Docteur Souleymane OUEDRAOGO, Directeur Général de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER). Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions : celle de la Directrice du PAM et le discours d'ouverture prononcé par le Ministre délégué chargé de l'Agriculture.

- Mme la Directrice du PAM, après avoir remercié le Ministre pour sa présence à la cérémonie, a souhaité la bienvenue aux participants à cet atelier qui s'inscrit en droite ligne des objectifs poursuivis par son Institution. Relevant l'importance des besoins de soutien au Gouvernement mais aussi de coordination et de partenariat, Mme RUDAKUBANA a insisté sur la nécessité de travailler sur la résilience des populations affectées. Elle a fait une brève présentation de l'enquête EFSA réalisée dans les 170 communes à risque et a souhaité que les débats permettent de valider les résultats obtenus.
- Dans son discours d'ouverture, Monsieur le Ministre délégué à l'Agriculture a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Il a rappelé les mauvais résultats de la campagne agricole qui ont placé de nombreuses communes dans une situation de risque d'insécurité alimentaire, affectant de nombreux ménages. Cette situation est attestée par l'évaluation approfondie EFSA qui révèle que 54 % des ménages sont en insécurité dans les zones à risque. Docteur COMBARY a reconnu que pour vaincre l'insécurité alimentaire, il faut renforcer la résilience des populations aux aléas, aux chocs climatiques et aux fluctuations des prix. Tout en saluant les actions menées par les Partenaires, notamment le Programme Alimentaire Mondial, Monsieur le Ministre a souhaité que l'atelier formule des recommandations techniques concrètes pour les politiques du Gouvernement dans la réponse à la crise en cours.

Dans l'attente d'aboutir à des résultats probants à travers des débats constructifs, Monsieur le Ministre a déclaré ouvert l'atelier d'échanges sur la sécurité alimentaire.

Déroulement des travaux

Après la présentation des participants et l'adoption du programme de la rencontre, les travaux se sont poursuivis par la présentation des objectifs de l'atelier faite par Monsieur Cédric CHARPENTIER du Bureau régional du PAM basé à Dakar. Il a expliqué l'objectif visé qui s'inscrit en droite ligne des attentes du dispositif de sécurité alimentaire. Il s'agit de proposer des interventions adaptées à la crise alimentaire au Burkina pour la période de juillet à septembre 2012 à travers une analyse des informations sur la sécurité alimentaire et la proposition d'ajustements de la réponse. A terme, les travaux de l'atelier devraient permettre de proposer des recommandations pertinentes aux acteurs de la sécurité alimentaire pour une meilleure mise en œuvre de la phase 3 du plan de réponse national.

Le reste de la matinée du premier jour de la rencontre a été consacré à trois présentations suivies d'échanges.

La première présentation assurée par Messieurs Téléphore OUEDRAOGO du PAM et Richard GUISSOU de la DGPER est relative à l'enquête EFSA, conduite au niveau des 170 communes à risque identifiés au terme de la session du CPSA de février 2012. Les exposants ont présenté tour à tour les principaux concepts en matière de sécurité alimentaire, la méthodologie de l'enquête EFSA et les résultats obtenus au terme de l'analyse des données collectées.

Les échanges sur cette présentation ont principalement tourné autour :

- de la nécessité d'accélérer les processus de collecte et d'analyse des données et de dissémination des résultats ;
- de la méthodologie utilisée qui a consisté à considérer tous les villages et tous les ménages comme à risque lorsque la commune est jugée à risque ;
- de l'évaluation qui a été exclusivement quantitative ;
- des critères de ciblage utilisés qui se concentrent uniquement sur des facteurs sociologiques.

La deuxième présentation faite par Monsieur Damien OUATTARA de la DGPER est relative aux profils des Zones à risque d'insécurité alimentaire de la campagne agro-pastorale 2011-2012, définis grâce à l'Enquête nationale HEA. Après avoir expliqué les concepts clé et donné une vue globale du cadre de l'analyse sur l'économie des ménages, l'exposant a présenté les profils des provinces concernées par l'enquête EFSA. Ces profils ont concerné notamment la catégorisation des groupes socio-économiques mais également l'analyse des sources de nourriture et de revenus ainsi que le schéma des dépenses par groupe socio-économique.

Les principaux questionnements sur cette présentation ont porté sur :

- la détermination de l'année de référence ;
- la complémentarité des différentes études ;
- le lien entre taille du ménage et pauvreté.

En outre, à travers les échanges, les participants ont reconnu le travail approfondi réalisé qui offre aux acteurs une base de référence riche permettant un ciblage socio-économique des populations. D'autre part, les résultats de la HEA peuvent d'ores et déjà être mis en relation avec les politiques en cours telles que la PNSR en ce sens qu'elle propose des profils de base permettant une analyse essentielle pour les programmes de résilience. Tout en se prononçant sur les besoins de complémentarité, les participants ont reconnu l'opportunité de système de suivi unique basé sur plusieurs approches. Ils ont souhaité que tout soit mis en œuvre pour la vulgarisation et la dissémination de ces informations pour leur prise en compte dans l'évaluation de la situation alimentaire.

La troisième et dernière présentation faite par Monsieur Tinga RAMDE du SE-CNSA a porté sur les actions envisagées à la phase 3 du plan opérationnel de soutien aux populations vulnérables. L'exposé a permis de rappeler les actions et budgets prévus dans le plan initial mais également les projections faites par le dernier bulletin de conjoncture selon lesquelles le scénario prévu pour la 3^{ème} phase connaît une amélioration avec notamment :

- 171 communes à risque au lieu de 198 ;
- 2 129 100 personnes vulnérables attendues au lieu de 2 850 280 et

- 57 539 tonnes de besoins alimentaires au lieu de 118 508.

A la suite de cet exposé, les participants ont souhaité :

- une meilleure compréhension et un partage plus fréquent des résultats du bulletin de conjoncture ;
- une mise à jour des actions en termes de schéma de déploiement, de stratégie de ciblage et de méthodes d'intervention ;
- une connaissance des quantités de vivres destinées à la distribution ciblée par le CONASUR.

Enfin, les participants ont déploré les défaillances observées en matière de coordination qui ne permettent pas la capitalisation des interventions. Ils ont souhaité une meilleure communication pour une plus grande transparence et partage des informations relatives aux actions entreprises par l'Etat et les Partenaires.

Les travaux de la matinée ont été clôturés par la présentation de la méthodologie pour les travaux de groupes prévus dans l'après-midi. Deux groupes de travail ont ainsi été constitués, chacun sur une thématique précise.

Le groupe 1 était chargé de proposer deux scénarii d'évolution de la sécurité alimentaire dans le pays pour la période de juillet à septembre 2012. Ces scénarii devaient prendre en compte tous les facteurs liés à la sécurité alimentaire y compris les prévisions météorologiques, les prix sur les marchés, la situation politique des pays voisins, la situation des déplacés, les stocks alimentaires, les moyens d'existence des ménages, etc. Le groupe devrait enfin identifier les populations qui seront affectées par ces deux scénarii.

Le groupe 2 était chargé de proposer un ciblage des interventions pour la sécurité alimentaire dans le pays pour la période de juillet à septembre 2012. Ce ciblage devrait prendre en compte le ciblage en cours des interventions du plan national d'intervention. A terme, le groupe devrait proposer un ciblage géographique approprié pour cette période, proposer les groupes les plus à risque et les plus nécessiteux dans les zones identifiées et proposer des stratégies de ciblage pour ces populations.

L'après-midi de cette première journée de la rencontre a été consacrée aux travaux de groupes suivis de la restitution des résultats en plénière.

- Le groupe chargé des questions de ciblage a reconnu la possibilité d'utiliser les méthodes HEA pour la mise à jour des zones à risques par le Gouvernement. Cependant, des discussions ont été engagées sur les limites de cette approche et le besoin d'intégration d'autres facteurs/méthodes pour affiner le travail de ciblage géographique. En outre, le besoin de prise en compte de nouvelles communes à risque dans le ciblage des activités des différents partenaires pour la période de juillet à septembre a été convenu, notamment dans les régions du Sud-ouest et des Hauts Bassins. La difficulté pour les partenaires d'adapter leurs plans de réponse en milieu d'intervention a été notée. Enfin, l'importance de catégoriser les communes selon leur niveau de risque a été jugée indispensable afin d'adapter l'assistance aux besoins.
- Le groupe chargé des scénarii a mené des discussions soutenues sur la pluviométrie et sur l'installation de la campagne avec des interprétations diverses des prévisions météorologiques. Toutefois, le consensus a été obtenu sur l'importance du bon démarrage de la saison comme ayant un impact sur les prix des produits céréaliers, les opportunités de revenus et les conditions du bétail (points d'eau, pâturages, production de lait). En outre, le groupe a évoqué les soucis sécuritaires au Nord du Mali et leurs impacts possibles sur le Burkina Faso.

La deuxième journée de la rencontre a été consacrée aux débats sur les scénarii. Deux groupes de travail ont été constitués, l'un pour travailler sur le scénario probable et l'autre sur le scénario pessimiste.

Le scénario probable présage que la campagne agropastorale s'annonce normale avec ses conséquences positives sur les semis et donc sur les opportunités de main d'œuvre. L'embonpoint des animaux s'améliore et les termes de l'échange aussi induisant une meilleure sécurité alimentaire pour les pasteurs. Les prix des céréales sont en légère baisse grâce à la mise en disponibilité des stocks commerçants. Une partie des plus démunis reçoit de l'assistance. Cependant, des poches localisées de pluies excédentaires amènent des inondations et pertes de semis par endroit et la situation sécuritaire au Mali amène de nouveaux réfugiés et crée de vives tensions dans le Nord du pays, affectant la situation déjà difficile des populations hôtes.

Le scénario pessimiste prévoit des pluies erratiques et mal distribuées dans l'espace, impactant des poches de sécheresse déjà connues et rallongeant la période de soudure des éleveurs. Les semis sont également retardés, diminuant les besoins de main d'œuvre. Les prix restent trop élevés pour une partie importante de la population. Les interventions des partenaires ont lieu mais restent limitées par le manque de financement et un manque de ciblage approprié. La situation sécuritaire se détériore au Mali et un afflux massif de réfugiés est enregistré, menant à une dégradation de la situation sécuritaire interne, elle-même poussant au départ de quelques ONG. Quelques inondations importantes sont à noter dans les zones exposées, rendant l'accès difficile pour l'aide. La sécurité alimentaire des pauvres et très pauvres est critique par endroit et de nouvelles zones à risque apparaissent.

Au terme des travaux, des conclusions et recommandations ont pu être dégagées par les participants.

Conclusions

Les informations disponibles et les discussions techniques menées au cours de l'atelier ont permis aux participants de convenir des principales **conclusions** suivantes :

1. Le **Plan Opérationnel (PO) rédigé par le Gouvernement et ses partenaires est un document important** cadrant bien les grandes lignes de réponse. Cependant, le **PO se doit d'être un document vivant**, actualisé et adaptable aux évolutions de la crise, en particulier les changements de sévérité de la sécurité alimentaire, les nouveaux chocs pouvant intervenir et une durée allongée de certains risques telle que la sécheresse.
2. **Les liens entre les résultats du suivi de la sécurité alimentaire et la mise à jour du PO restent à améliorer.** La multiplicité des outils disponibles, le manque de moyens et le manque de priorisation du suivi rendent ces liens difficiles.
3. Le processus de décentralisation de l'opérationnalisation du PO est en cours. Cependant, **les acteurs régionaux ne jouent pas pleinement leur rôle dans le suivi et l'évaluation de la situation.** Ceci est principalement dû au manque de planification de rencontres, au manque de clarté des rôles de chacun sur le terrain et au manque de financement de ces structures.
4. **Les informations de tous les acteurs impliqués dans le PO** sont disponibles et souvent à jour mais **ne circulent pas de manière régulière et efficiente** entre le Gouvernement et ses partenaires. La lourdeur et la complexité des outils, l'insuffisance d'analyse des informations, les problèmes de remontée d'information et la difficile identification des interlocuteurs au sein des institutions limitent un échange essentiel d'information sur l'avancée du PO.
5. **La coordination a porté ses fruits et permis de construire de solides bases pour la réponse aux urgences.** La concertation et la communication entre acteurs doivent continuer à se renforcer aux niveaux locaux, régionaux et nationaux pour assurer la bonne poursuite et un bon aboutissement du PO.
6. Malgré les efforts des institutions pour cibler les populations les plus à risque, **les problèmes de ciblage d'une aide encore trop limitée restent un facteur limitant important** pour réaliser les objectifs du PO. De bonnes pratiques existent et peuvent être étendues à un maximum de zones ciblées par le PO.
7. L'assistance aux familles hôtes des réfugiés est couverte à la fois par le PO et par le plan de réponse aux réfugiés, ce qui peut amener à couvrir deux fois les mêmes populations. Le **manque d'informations précises sur le nombre de réfugiés et sur leur sécurité alimentaire** ne permet pas de résoudre cette situation pour le moment. La situation au Mali reste très volatile et cette information est nécessaire pour mettre à jour le plan d'intervention et de contingence pour les réfugiés avant que l'accès physique et sécuritaire ne se dégrade.
8. Les **besoins de renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux à tous les niveaux sont des activités de résilience essentielles** pour la prévention de crises futures.

Recommandations

Pour répondre à ces conclusions, le groupe de travail technique recommande les actions inscrites dans le tableau ci-dessous. Chaque recommandation identifie les acteurs en charge de son implémentation et les résultats attendus.

Recommandation	Acteurs	Résultats attendus	Echéance
1. Planifier et redynamiser les conseils régionaux de sécurité alimentaire et les missions de suivi du Plan opérationnel au niveau national et régional afin de produire une évaluation de fin de phase	<p>- Pour la planification et redynamisation : Gouvernorats, Directions techniques du Ministère de l'agriculture, communautés locales.</p> <p>- Pour l'évaluation de fin de phase : DGPER/ cabinet externe</p> <p>- Soutien : Gouvernement et PTF</p>	<p>La planification et la redynamisation des conseils régionaux et des missions de suivi permettent d'identifier les zones et activités à améliorer et de capitaliser sur les bons résultats.</p> <p>Une évaluation de fin de phase permet d'identifier les manques de financement, de mettre à jour le PO et de mieux préparer la Phase 4.</p>	Court terme
2. Renforcer les capacités du SAP en vue de disposer d'études périodiques régulières approfondies de la sécurité alimentaire des ménages (niveau communal)	CNSA, Ministère de l'Agriculture, PTF	La situation de sécurité alimentaire des ménages par commune est connue de façon plus régulière. Les méthodes HEA et VAM sont capitalisées. Les listes de bénéficiaires sont plus facilement constituées. Le SAP est plus à même de fournir des informations à jour	Court à moyen terme
3. Renforcer l'échange d'information lié aux opérations, à leur planification et au nombre de population atteinte entre acteurs gouvernementaux et PTF	Tous les acteurs du système de coordination (en particulier DGPER, PAM, CONASUR, SONAGESS, SIM) sous le leadership du Gouvernement appuyé par OCHA	Tous les acteurs disposent de données à jour sur l'avancement du PO et le Gouvernement est au fait des projets en cours des PTF. La mise à jour du PO, le rapportage aux bailleurs et l'identification des gaps financiers sont facilités.	Court à moyen terme
4. Produire et partager une mise à jour régulière du plan aligné avec le système de suivi-évaluation	CNSA, OCHA, PAM, ECHO, FAO	Les parties prenantes du PO sont au fait de la planification des activités du PO pour la Phase 3. La mise à jour se base sur des informations fiables.	Court terme
5. Intégrer les différents outils pour le ciblage des ZAR, pour une meilleure affectation de l'assistance	SAP et CONASUR	Sur le court terme, l'identification des ZAR permet un ciblage amélioré. Sur le plus long terme, les outils du SAP sont renforcés pour l'identification des bénéficiaires.	Court à long terme

Recommandation	Acteurs	Résultats attendus	Echéance
6. Elaborer un outil simple et opérationnel pour la planification des interventions au niveau déconcentré	SE-CNSA, OCHA	Les outils existants de rapport des interventions sont simplifiés et permettent à tous les intervenants de les compléter de façon régulière à tous les niveaux géographiques. La remontée d'information est facilitée. L'efficacité du PO est améliorée.	Court à moyen terme
7. Evaluer rapidement la situation alimentaire des réfugiés présents dans le pays afin d'améliorer l'aide apportée à ces populations	CONAREF, PAM, UNHCR avec le soutien des ONGs et autres acteurs intervenants dans le secteur	La situation alimentaire des réfugiés est connue et permet d'ajuster et de planifier les interventions dans les différentes régions du pays.	Court terme
8. Reproduire régulièrement les ateliers d'analyse des réponses aux niveaux national et régional afin de permettre un suivi des avancées du PO et de mieux identifier les ajustements nécessaires	Services techniques du CNSA et des PTF	La revue des données disponibles et des interventions est revue et analysée au niveau national et régional et des recommandations sur le PO et les politiques à suivre sont formulées.	Court et moyen terme
9. Revoir et proposer des activités de résilience pour les phases du PO à venir	Tous les acteurs du système de coordination sous le leadership du Gouvernement et des PTF spécialisés dans la résilience	Les activités de préparation et de résilience à la crise en cours et planifiées sont revues et intégrées au PO.	Moyen à long terme

Annexe 2 : Approche de ciblage des villages d'intervention et des ménages

Concept très relatif, la vulnérabilité d'une personne, d'une communauté est une équation dont les principales inconnues sont le choc subis et la résilience (capacité à faire face au choc).

Dans le contexte de crise alimentaire aiguë, la résilience est réduite tant toute la communauté est affectée. La résilience est d'abord définie au niveau de l'individu, sur base de l'analyse des stratégies de survie des ménages.

C'est donc dans le tout, c'est-à-dire la communauté que se détermine la capacité des individus à faire face aux chocs subis. L'assistance humanitaire apportée vise également à renfoncer cette résilience.

La littérature courante mentionne quatre types de ciblage³⁴ adaptables selon les contextes et surtout selon la nature des programmes à mettre en œuvre. Par exemple, l'auto-sélection peut être efficace pour des programmes de Cash for Work pour l'aménagement de bas-fonds communautaires dans un contexte où les ménages pauvres sans terre doivent vendre leur force de travail pour vivre.

Par contre, quand la pauvreté est généralisée et que la population est homogène, il est pertinent de cibler des zones géographiques distinctes (ciblage géographique). Aussi, si cette communauté est bien définie avec une structure sociale forte, le ciblage communautaire aura certainement une valeur ajoutée dans le cadre d'une assistance alimentaire.

Enfin, pour des programmes qui visent la réduction de la pauvreté, la technique de ciblage dite « proxy mean test » sera certainement très adaptée.

Dans le cadre du Burkina Faso, le gouvernement, grâce à son dispositif d'alerte précoce (SAP³⁵), a identifié 170 communes à risque réparties dans 7 régions. Dans ces communes, l'on a estimé à 2,85 millions le nombre de personnes affectées directement ou indirectement par les déficits pluviométriques. Par ailleurs, l'EFSA de mars indique que 3,5 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire dont 1,5 en insécurité alimentaire sévère. Le nombre important de personnes touchées d'une part et leur dispersion géographique, amène au besoin de cibler davantage les plus affectées.

Le gouvernement a réalisé une partie du ciblage en identifiant les communes à risque. Mais une commune regroupe plusieurs villages qui sont habités par plusieurs personnes et ménages. Pour le PAM et beaucoup d'intervenants humanitaires, le challenge sera d'identifier les ménages les plus exposés dans les villages les plus affectés.

Approche pour le choix des villages

Le choix des villages ne peut être fait que de manière participative, en incluant tous les acteurs engagés dans la sécurité alimentaire, y compris les populations elles mêmes ou leurs représentants. Tout ciblage institutionnel, comportera des erreurs d'exclusion/inclusion importantes.

Une liste provisoire de villages «affectés» est jointe à la liste des communes à risque, mais elle est incomplète. D'une part, les services sociaux n'ont pu visiter tous les villages et d'autre part la situation est dynamique. Par conséquent, des listes établies en février doivent évoluer. Pour preuve, l'ESFA a montré que la situation alimentaire s'est dégradée dans des zones qui n'étaient initialement pas considérées à risque.

Les étapes suivantes peuvent être retenues pour le choix des villages d'intervention :

- inclure tous les villages bénéficiaires du blanket feeding dans les 7 régions considérées pour ce programme.
- Réviser les listes établies par les services du gouvernement : dans cette liste, les villages n'ont pu être identifiés certaines communes à risque. Ce travail doit être complété.
- Elargir la liste des villages : mettre rapidement en place des consultations participatives, incluant les services de l'Etat, les mairies, les communautés et leurs représentants. Ces consultations permettront d'inclure les villages absents des listes provisoires établies par les services de l'Etat.

³⁴ L'auto sélection qui n'impose pas de conditions d'éligibilité mais repose sur la mise en œuvre d'incitations qui encouragent la participation des plus démunis et découragent les plus nantis. Les incitations s'appuient sur l'existence de différences entre pauvres et non pauvres du point de vue de leurs coûts d'opportunité à participer ou non au programme. En d'autres termes, les mécanismes d'attribution font en sorte que le coût implicite de la participation au programme soit proportionnel au niveau de revenu ou de richesses des participants³⁴ ;

Le ciblage par critère d'éligibilité consiste à identifier les bénéficiaires des programmes à mettre en œuvre à partir de leurs caractéristiques. Les critères définis portent généralement sur un indicateur de niveau de vie (Mean testing) ou sur des variables supposées corrélées au niveau de vie (Proxy-mean testing) ;

Le ciblage communautaire consiste à demander à la communauté d'identifier en son sein les bénéficiaires pour un programme donné. Cela suppose généralement que soit les communautés connaissent très bien le type de programme (distribution gratuite par exemple) ou bien des critères sont établis soit conjointement avec les membres de la communauté soit par l'institution qui met en œuvre le type de programme.

Le ciblage géographique consiste à identifier des entités géographiques dans lesquelles un programme doit être mis en œuvre mais cela suppose que la population à l'intérieur de cette entité soit homogène du point de vue des caractéristiques retenues.

³⁵ Système d'Alerte Précoce

- Harmoniser les listes avec les autres intervenants : cette précaution est nécessaire pour éviter les doublons (un même village qui reçoit la même assistance de différentes organisations)

Approche pour le choix des bénéficiaires

Dans un contexte où la société est hiérarchisée et structurée, le **ciblage communautaire** est un bon point d'entrée. Il s'agira ici d'établir les listes de bénéficiaires directes des distributions alimentaires, avec les services de l'Etat et les représentants des communautés. **Ces listes seront établies sur base de critères connus et acceptés des communautés bénéficiaires.**

De ce point de vue, les services sociaux ont mis en place une liste de critères socio-économiques pour identifier les ménages et personnes vulnérables. Mais ces listes comportent quelques faiblesses qu'il convient de soulever :

- Il s'agit principalement de personnes ou ménages avec des vulnérabilités sociales. De ce fait, les erreurs d'exclusion sont importantes
- Il s'agit principalement de personnes ou de ménages qui ont pu de rendre par eux-mêmes auprès des services sociaux pour se faire enregistrer. Par conséquent, des personnes affectées par l'insécurité alimentaire et éloignées de ces services sont exclues.
- Les services sociaux ont une mobilité réduite, en raison de contraintes administratives et financières. De ce fait, des groupes entiers de communautés vulnérables ne sont pas visités et identifiés sur les listes.

En raison des erreurs d'inclusion/exclusion susmentionnées, un important travail de ciblage des bénéficiaires directes de l'assistance alimentaire ciblée est à faire. Le temps presse et il faudrait le commencer dès à présent.

Pour ce faire, des critères ont été définis. La définition des critères s'est faite en deux étapes. D'abord l'on a inventorié les critères utilisés par les services du gouvernement pour l'identification des bénéficiaires des prestations sociales. Puis, à partir des résultats de l'ESFA de mars 2012, l'on a cherché **une relation structurelle** entre ces critères et la **consommation alimentaire** des ménages. La relation linéaire établie attribue une pondération à chacun des critères explicatifs du **score de consommation alimentaire** de chaque ménage.

Par conséquent, les critères de ciblage pertinents pour les distributions alimentaires ont été dégagés et sont mentionnés ci-dessous.

Sexe du chef de ménage : Ce critère est une variable dichotomique qui prend les valeurs 0 (femme) et 1 (homme). Les ménages ayant comme chef une femme sont généralement plus affectés par l'insécurité alimentaire.

La taille du ménage : La situation alimentaire des personnes s'améliore quand la taille du ménage s'accroît. Dans le contexte de l'enquête, ce résultat s'explique par le fait qu'un nombre élevé de membres permet aux ménages de diversifier leurs sources de revenu et de nourriture. De ce fait, leur situation alimentaire s'améliore. La taille moyenne du ménage est de 12 chez les personnes affectées par l'insécurité alimentaire sévère contre 14 chez celles en sécurité alimentaire.

L'âge du chef de ménage : l'âge est associé à la force de travail du ménage. Un chef de ménage jeune dispose à la fois de force et d'avoirs (groupe d'entraîn, instruction, meilleur opportunité d'emploi, etc.) susceptible d'améliorer le statut alimentaire de son ménage. L'ESFA a montré que le statut alimentaire est une fonction décroissante de l'âge du chef de ménage. Plus celui est âgé, moins le ménage est en sécurité alimentaire.

Nombre d'enfants de moins de 0-14 ans : la tranche d'âge 0-5 ans est fragile et généralement la plus touchée par les problèmes nutritionnels et alimentaires. Les ménages qui comptent plus d'enfants de moins de cinq ans sont davantage exposés à l'insécurité alimentaire. Aussi, entre 6-14 ans, les enfants, encore dépendants, entame le cycle scolaire. Les dépenses associées à la scolarisation peuvent fragiliser le statut alimentaire des ménages.

La situation matrimoniale du chef de ménage : monogame, polygame, divorcé ou veuf (ve), la situation matrimoniale affecte la répartition des ressources du ménage. Par exemple, l'éclatement des ressources disponibles ne favorisera pas la situation alimentaire d'un ménage polygame. Un veuf (ve) ou un divorcé en milieu rural peut être exclu des systèmes de production. La marginalisation devient un facteur d'insécurité alimentaire chez ces personnes.

La présence de malade sévère/chronique: cette situation affecte la force de travail dans le ménage. Non seulement le malade ne peut travailler, mais une autre personne du ménage peut être dédié à son suivi. Ce critère est une variable dichotomique qui prend les valeurs 1 (oui) et 0 (non).

Les sources et niveau de revenu : les ménages cumulent parfois plusieurs sources de revenu. L'agriculture (vivrière, de rente), l'élevage (basse cour, petits ruminants, gros bétail), le petit commerce, le fonctionnariat, le salariat privé et l'aide. Ces critères sont considérés comme des variables dichotomiques qui prennent les valeurs 1 (oui) et 0 (non).

La durée des stocks aliments : les stocks disponibles chez le ménage traduit sa capacité à accéder facilement à la nourriture. Elle est estimée ici en durée (mois) ou et non en quantité de vivres stockés par le ménage.

La possession d'animaux d'élevage (cheptel) : le cheptel, notamment les petits ruminants est la principale forme d'épargne des ménages dans les régions ciblées par les distributions alimentaires ciblées. Pour un ménage, le nombre de têtes et la diversité des types d'élevage sont des facteurs importants de la sécurité alimentaire.

La région : l'espace de vie influence fortement sur la sécurité alimentaire. D'où les disparités interrégionales importantes observées entre les ménages. Les régions ont été intégrées dans le modèle pour capter cette autre réalité de l'insécurité alimentaire.

Model linéaire : $R=0,51$; $R^2=0,26$.	
Score de consommation alimentaire comme variable dépendante (expliquée)	B
(Constant)	37,251
POLYGAME (1=Oui ; 0=non)	,771
DIVORCE/veuf (ve) (1=Oui ; 0=non)	-3,238
MONOGAME	1,236
Nombre d'enfants de 0-14 scolarisés ou non	-,202
Agriculture vivrière comme principale source de revenu (1=Oui ; 0=non)	-3,817
Agriculture de rente comme principale source de revenu (1=Oui ; 0=non)	,793
Elevage de gros bétail comme principale source de revenu Agriculture vivrière comme principale source de revenu (1=Oui ; 0=non)	-1,159
Elevage de petits ruminants comme principale source de revenu (1=Oui ; 0=non)	-4,606
Petit commerce comme principale source de revenu (1=Oui ; 0=non)	1,232
Aide et dons comme principale source de revenu (1=Oui ; 0=non)	-5,865
Fonctionnaire ou salarié comme principale source de revenu (1=Oui ; 0=non)	13,709
Durée des stocks alimentaires (mois)	,304
Présence de malade chronique dans le ménage (1=Oui ; 0=non)	-,100
La sécheresse comme principal choc subis (1=Oui ; 0=non)	-2,388
Nombre total de personnes dans le ménage (taille du ménage)	,098
Sexe du chef de ménage (1= masculin ; 2=Féminin)	,305
Age du chef de ménage	-,055
Est ce que le chef de ménage a migré (1=Oui ; 0=non)	-,006
Bovins (tête)	,271

Ovins (tête)	,060
Volailles (tête)	,040
Porcs (tête)	,069
Chameaux (tête)	,297
Anes (tête)	-,211
Chevaux (tête)	-,876
BOUCLE DU MOUHOUN	9,987
CENTRE	-2,156
CENTRE EST	3,488
CENTRE NORD	-1,033
CENTRE OUEST	7,709
CENTRE SUD	-3,939
NORD	,319
PLATEAU CENTRAL	-3,267
SAHEL	12,016
EST	-2,596

De ce tableau ci-dessus, il ressort que des critères simples et facilement vérifiables sur le terrain peuvent être retenus pour la sélection des bénéficiaires :

- Chef de ménage femme : divorcées, veuves
- Nombre élevé d'enfants de 0-14 ans (4-6+)
- La faible durée des stocks alimentaire (moins de 2 mois),
- Les personnes ou chefs de ménage âgés
- Enfants orphelins chefs de ménage
- Présence de malades chroniques dans le ménage (enfants malnutris, HIV, TB, etc.) sur les 12 derniers mois
- La possession de bétail

De l'implication des communautés et des services sociaux du gouvernement

La participation des communautés et des services sociaux du gouvernement sera cruciale pour la réussite du ciblage. Elle doit être recherchée à tous les niveaux du processus de ciblage des bénéficiaires.

Implication autorités locales dans le ciblage des bénéficiaires : choix des critères ; information ; sensibilisation, participation aux distributions, participation au suivi des activités du PAM.

Partenariat et échange d'information

La sélection des bénéficiaires revient au partenaire de coopération du PAM. C'est lui, sur des bases des critères susmentionnés et en accord avec les communautés, qui sera en charge d'établir les listes de distribution. Le PAM, en cas de litige, utilisera le questionnaire ci-dessus pour vérifier la vulnérabilité effective des personnes enregistrées sur les listes de distribution. Une évaluation rapide sur un échantillon de ménages est indiquée. Car, il sera coûteux de vouloir faire un recensement des personnes dans les zones ciblées (+6 millions de personnes).

Gestion des cas d'exclusion/inclusion

Il n'y a pas de ciblage parfait. Tout ciblage comporte des erreurs d'exclusion/inclusion à ne pas ignorer. Le plus important est de s'assurer de la gestion des conflits. La sensibilisation est le mot clé ! Elle doit être faite à tous les étapes du ciblage, avant et au moment des distributions alimentaires.

Un **point de réclamation** doit être ouvert dans chaque village d'intervention. Les plaintes y seront reçues et traitées par le PAM, le partenaire de coopération et les représentants des communautés. Idéalement, ces problèmes doivent être traités avant le début des distributions alimentaires.